

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1975-1976

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 juin 1976.

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires économiques et du Plan (1)  
à la suite de la mission effectuée, du 13 au 25 février 1976,  
par une délégation de cette Commission chargée d'étudier  
les principaux problèmes économiques de l'Iran,*

Par MM. Jean BERTAUD, Octave BAJEUX,  
Fernand CHATELAIN, Auguste CHUPIN, Pierre JEAMBRUN  
et Richard POUILLE,

Sénateurs.

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean Bertaud, président ; Paul Mistral, Joseph Yvon, Marcel Lucotte, Michel Chauty, vice-présidents ; Jean-Marie Bouloux, Fernand Chatelain, Marcel Lemaire, Jules Pinsard, secrétaires ; Charles Allières, Octave Bajeux, André Barroux, Charles Beaupetit, Georges Berchet, Auguste Billiemaz, Amédée Bouquerel, Frédéric Bourguet, Jacques Braconnier, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Paul Caron, Auguste Chupin, Jean Colin, Francisque Collomb, Jacques Coudert, Maurice Coutrot, Pierre Croze, Léon David, René Debesson, Hector Dubois, Emile Durieux, Gérard Ehlers, Jean Filippi, Jean Francou, Léon-Jean Grégory, Mme Brigitte Gros, MM. Paul Guillaumot, Rémi Herment, Maxime Javelly, Pierre Jeambrun, Alfred Kieffer, Pierre Labonde, Maurice Lalloy, Robert Laucournet, Bernard Legrand, Léandre Létouart, Paul Malassagne, Louis Marré, Pierre Marzin, Guy Millot, Henri Olivier, Louis Orvoen, Gaston Pams, Robert Parenty, Albert Pen, Pierre Perrin, André Picard, Jean-François Pintat, Richard Pouille, Henri Prêtre, Maurice PrévotEAU, Jean Proriot, Roger Quilliot, Jean-Marie Rausch, Jules Roujon, Guy Schmaus, Michel Sordel, René Travert, Raoul Vadepiéd, Jacques Verneuill, Charles Zwickert.

---

Iran. — Rapport d'information - Energie - Industrie - Agriculture - Transports - Commerce extérieur.

## SOMMAIRE

---

	Pages.
<b>Introduction</b> .....	3
<b>Compte rendu du voyage</b> .....	5
*	
* *	
<b>I. — Présentation générale de l'Iran</b> .....	9
A. — L'histoire .....	10
B. — La nouvelle dynastie.....	13
<b>II. — Le développement économique de l'Iran</b> .....	17
A. — Le V <sup>e</sup> Plan de développement.....	18
B. — L'industrie des hydrocarbures :	
1. — Le pétrole.....	21
2. — Le gaz.....	25
3. — La pétrochimie.....	27
<b>III. — Les problèmes de l'économie iranienne :</b>	
A. — L'équipement industriel du pays.....	29
B. — Les infrastructures :	
1. — Les ports.....	35
2. — Les moyens de communications.....	38
a) La modernisation des chemins de fer.....	39
b) Le réseau routier.....	40
c) Les télécommunications.....	41
C. — Les difficultés de l'agriculture iranienne.....	42
1. — La réforme agraire.....	43
2. — Les problèmes de la politique agricole actuelle.....	44
<b>IV. — Le commerce extérieur et les échanges franco-iraniens :</b>	
A. — L'apprentissage difficile de la richesse.....	47
B. — Les relations commerciales entre la France et l'Iran.....	51
<b>Conclusion</b> .....	58

\*

\* \*

### Annexes :

I. — Communiqué commun franco-iranien publié à l'issue de la visite officielle du Président de la République française en Iran, du 4 au 7 octobre 1976.....	61
II. — Projet du nouveau port de Shah Bandar Abbas.....	65

---

Mesdames, Messieurs,

Depuis les deux dernières décennies, l'Iran traversait déjà un processus spécifique de transformation de ses structures économiques et sociales. L'accroissement considérable de ses revenus, consécutif à la hausse du prix du pétrole intervenue au début de 1974, l'a amené à se lancer dans *une ambitieuse politique économique* visant à en faire, en quelques années, une puissance industrielle d'un niveau de vie comparable à celui des nations occidentales et à lui donner, sur le plan géographique, un rôle politique prépondérant.

Néanmoins, l'effet combiné du tassement de la demande pétrolière et de l'inflation mondiale amène actuellement les responsables iraniens à procéder à *un réexamen des perspectives financières* et à *une révision des priorités*. Ceux-ci se traduiront sans doute par un étalement dans le temps de certaines réalisations prévues, voire par l'ajournement de tel ou tel projet.

La délégation de votre Commission des Affaires économiques et du Plan, qui a séjourné en Iran du 13 au 25 février 1976, souhaite que le présent rapport d'information contribue à montrer à la fois l'effort entrepris par ce pays dans les secteurs économiques et sociaux et l'intérêt que présente pour nos exportations un Etat dont le pouvoir d'achat a considérablement augmenté.

\*  
\* \*

Présidée par M. Jean Bertaud, président de la Commission et sénateur du Val-de-Marne, la délégation était composée de : MM. Octave Bajoux, sénateur du Nord, Fernand Chatelain, sénateur du Val-d'Oise, Auguste Chupin, sénateur de Maine-et-Loire, Pierre Jeambrun, sénateur du Jura et Richard Pouille, sénateur de Meurthe-et-Moselle.

Elle était accompagnée par Mlle Maryelle Sebert, interprète, et par M. Alain Di Stefano, administrateur-adjoint des services du Sénat.

Les membres de la délégation tiennent à exprimer **leurs remerciements** aux autorités iraniennes et aux responsables d'en-



## COMpte RENDU DU VOYAGE

*Vendredi 13 février :*

Partie à 10 h 30 de Paris-Roissy-Charles-de-Gaulle, la délégation était accueillie, vers 18 h 30, à l'aéroport de Téhéran par M. Cady, conseiller commercial et par M. Grasset, secrétaire de l'ambassade de France.

*Samedi 14 février :*

Au cours d'une réunion à l'ambassade avec le bureau des conseillers du commerce extérieur, M. de Sédouy, premier conseiller et M. Tissier, conseiller commercial, exposèrent à la délégation les caractéristiques de l'économie iranienne et firent le point des relations commerciales entre la France et l'Iran.

Après un déjeuner offert par Son Excellence M. Robert de Souza, ambassadeur de France, l'après-midi a été consacrée à une visite de la capitale iranienne.

*Dimanche 15 février :*

La délégation est reçue successivement par :

- M. Mansour Rouhani, Ministre de l'Agriculture ;
- MM. Marim Motamedi et Mohsen Zahir, respectivement Ministre et Vice-Ministre des P.T.T. ;
- M. Parviz Mina, Directeur des affaires internationales de la National Iranian Oil Company (N.I.O.C.).

*Lundi 16 février :*

Après une visite complémentaire de la ville, la mission s'est rendue, dans l'après-midi, à une réception offerte au Sénat iranien par son président, M. Sharif Emami.

*Mardi 17 février :*

Dans la matinée, les parlementaires ont été reçus par Son Excellence le docteur Etemad, président de l'Organisation de

l'Energie atomique, qui leur exposa le programme nucléaire récemment mis en place, puis par M. Taher Ziai, sénateur, président de la Chambre de commerce de Téhéran.

Un déjeuner est ensuite offert aux membres de la délégation par M. Tissier et par M. Moizan, conseiller du commerce extérieur, au Cercle des Amitiés franco-iraniennes.

En fin d'après-midi, la délégation a été conviée à un cocktail donné par Son Excellence M. le sénateur Massoudi.

*Mercredi 18 février :*

A partir de 9 heures, la matinée est consacrée à un entretien avec M. Saffari, directeur général de Port and Shipping-Organization, puis à un exposé de M. Mahzari, chef du Département des affaires maritimes, relatif aux problèmes portuaires.

La délégation a été ensuite invitée à déjeuner par M. de Metz, conseiller du commerce extérieur et délégué général en Iran du Groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

*Jeudi 19 février :*

La mission quitte Téhéran à 6 h 45 pour **Ispahan**, où elle est accueillie par M. Banel, agent consulaire de France.

En fin de matinée, elle se rend au barrage de **Shah Abbas Kabir**, distant d'une cinquantaine de kilomètres et, après un déjeuner offert par M. Shakib, directeur de l'Office de l'eau de la région d'Ispahan, la délégation visite les installations hydroélectriques.

*Vendredi 20 février :*

Accompagnée de M. l'ingénieur Cheybani, directeur général de l'aciérie, la mission a visité le complexe sidérurgique **Aryamehr** où elle fut conviée à déjeuner.

*Samedi 21 février :*

Après avoir été reçue par Son Excellence M. Akbar Zad, gouverneur général de la province, la journée fut consacrée à la visite d'Ispahan.

*Dimanche 22 février :*

Partie à 8 h 50, la délégation arrive à 10 h 15 à **Abadan**.

L'après-midi, après une projection de films sur l'extraction du pétrole en Iran, organisée par la N.I.O.C., les sénateurs ont pu visiter l'importante raffinerie d'Abadan et le port de Khorramshahr.

*Lundi 23 février :*

Ayant gagné **Chiraz** en début d'après-midi, la délégation consacra à la visite de cette ville le reste de la journée.

*Mardi 24 février :*

Après s'être rendue sur le site archéologique de **Persépolis**, la mission a visité le complexe du Marvdasht où lui furent présentées les réalisations sanitaires et éducatives mises en place dans cet ensemble de production agro-industriel.

Elle regagne ensuite Chiraz afin de s'envoler pour **Téhéran** en fin d'après-midi.

*Mercredi 25 février :*

La délégation quitte Téhéran pour Paris où elle arrive en fin de matinée.

« La Perse est comme un foyer où les idées, les inventions des pays et les pensées les plus lointaines sont venues se confondre. »

COMTE DE GOBINEAU, *Un voyage en Perse.*

## I. — PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'IRAN (1)

Situé entre le tropique du Cancer et le 40° degré de latitude Nord, l'Iran a une *superficie* de 1 650 000 kilomètres carrés pour une population de 32 millions d'habitants, les deux tiers de son territoire étant plus ou moins désertiques. Ce pays de hautes terres est délimité au nord par la chaîne de l'Alborz qui s'allonge du Caucase au Khorassan, en bordant la rive méridionale de la mer Caspienne. Son sommet, le Damavend (5 678 mètres) domine Téhéran. À l'ouest, le Zagros est une succession de montagnes. Les villes importantes sont situées sur le plateau central dont l'altitude moyenne est de 1 300 mètres.

L'Iran possède *deux façades maritimes* malheureusement à l'écart des grandes voies de communication. La mer Caspienne étant une mer fermée n'est utile à l'Iran que pour ses relations avec l'U. R. S. S., ainsi que pour la pêche de l'esturgeon et la production de caviar, considéré comme le meilleur du monde. Au sud, l'Iran est bordé par le golfe Persique et la mer d'Oman. Les possibilités de construire de bons ports sur ces quelques 2 000 kilomètres de côtes ne manquent pas, mais l'arrière-pays, toujours montagneux, rend difficile toute communication avec le reste du pays. Les principaux ports iraniens sont Khorramshahr, situé à proximité du confluent du Kâroun et du Chatt el Arab, et Bandar Shahpour au fond du golfe Persique. Deux autres ports, Bouchir et Bandar Abbas, se trouvent à l'entrée du golfe, sur le détroit d'Hormoz ; enfin, c'est à l'île de Khârk que se situe le principal terminal du pétrole produit dans le Khouzestân.

*L'eau est très rare en Iran* et, si l'on excepte la zone de la mer Caspienne dont la pluviosité est élevée, la plus grande partie du pays souffre de la sécheresse. D'une manière générale, les précipi-

---

(1) On pourra utilement se reporter, pour des données plus détaillées sur la géographie, l'histoire et la culture de l'Iran, à l'excellent rapport de la Commission de la Production et des Echanges de l'Assemblée Nationale (n° 1738 ; 5<sup>e</sup> législature).

tations annuelles ne dépassent pas 400 millimètres. Elles sont de 226 millimètres à Téhéran, 166 à Ispahan, et seulement de 98 millimètres à Qom ; les côtes du golfe Persique reçoivent des quantités à peine supérieures.

Le débit des rivières est peu important ; mis à part le Kâroun qui est navigable sur la majeure partie de son cours, la plupart ne dépassent pas 300 mètres cubes/seconde. Le Sefi-Roud long de 1 000 kilomètres est représentatif de la rivière iranienne. Après avoir pris sa source dans le versant méridional de l'Alborz, il a un cours très accidenté et se perd dans les marais qui bordent la mer Caspienne. Malgré tout, la plupart des rivières sont utilisées pour l'irrigation ainsi que la plupart des grands lacs iraniens dont la teneur en sel avoisine 23 %.

Au point de vue thermique, le contraste capital est celui qui oppose l'ensemble des hautes terres aux régions côtières septentrionales et méridionales. L'été est très chaud sur l'ensemble du pays (Téhéran 31 °C et Abâdân 36 °C en juillet) et, seules les côtes caspiennes bénéficient d'une fraîcheur relative. En revanche, alors que tout le plateau iranien est le siège de froids hivernaux sensibles (Téhéran 3,3 °C et Ispahan 3,8 °C en janvier), les hivers sont tièdes sur les rivages de la Caspienne (Pahalavi, 7,4 °C en janvier) et surtout le long du golfe Persique où la moyenne de janvier est partout supérieure à 10 °C.

#### A. — L'histoire.

Pays apparemment isolé et défavorisé par sa configuration géographique particulière, l'Iran apparaît néanmoins comme *un lieu de rencontre, un creuset* où se fondirent les civilisations les plus diverses et où brillèrent de leur plus vif éclat les cultures qui s'y développèrent.

Le nom même d'Iran, bien qu'il n'ait remplacé officiellement celui de Perse qu'en 1935, rappelle les tribus de pasteurs aryens qui envahirent le pays au second millénaire avant notre ère.

Son histoire est à la fois riche et mouvementée. Situé au carrefour des terres et des peuples, l'Iran a été successivement envahi par les Parthes, les Grecs, les Arabes, les Turcs, les Mongols et les Afghans.

Enfin, pendant la seconde guerre mondiale, son territoire fut largement ouvert aux puissances alliées.

**L'Empire achéménide** fut le premier véritable empire du monde. Etablissant l'autorité d'un roi sur plusieurs peuples, il leur laissa une large autonomie et une totale liberté de culte. La capitale de l'Empire fut d'abord Suse, puis Persépolis.

Modèle d'organisation, l'Empire perse qui s'étendait alors à toute l'Asie intérieure, fut divisé en vingt-trois satrapies. Darius gouverna entouré d'un conseil dans lequel figuraient des Grecs, des Juifs, des Egyptiens et des Babyloniens. Après deux siècles de paix, l'Empire achéménide s'affaiblit économiquement lorsque les voies maritimes prirent plus d'importance que les voies terrestres. Les revers essuyés lors des guerres médiques ouvrirent ensuite la voie à la conquête d'Alexandre.

A sa mort, ses généraux se partagent son empire et Séleucos reçoit l'Asie. Sa dynastie régnera alors plus d'un siècle en propageant l'hellénisme.

**La période Sassanide** sera le plus long règne de l'histoire mouvementée de la Perse, puisqu'il durera plus de huit siècles. Cette dynastie, originaire du Fârs comme celle des Achéménides, marque un retour aux fonds culturels iraniens au point que l'on a parlé de renaissance ; les différents souverains n'ayant qu'un désir : celui de rétablir une civilisation iranienne comparable à celle des Achéménides. Les Sassanides mirent en place un système administratif très centralisé et proclamèrent le zoroastrisme religion d'Etat. Cette politique les amena à persécuter les manichéens, puis le christianisme, religion officielle de l'Etat ennemi, l'Empire romain d'Orient. La lutte contre Rome, puis Byzance, fut marquée par de grands succès militaires (capture de l'Empereur Valérien en 260 et prise de Jérusalem en 614) mais, cependant, derrière une façade trop brillante, l'Empire des Sassanides, miné par les antagonismes sociaux et épuisé par un effort militaire excessif, était menacé d'effondrement.

En 633, un an à peine après la mort du prophète Mahomet, commença l'ère des conquêtes de **l'Islam**. Une longue guerre s'installa entre Perses et Arabes et il ne fallut à ces derniers qu'une quinzaine d'années pour faire tomber un empire qui avait été le puissant rival de Rome et de Byzance. La chute de la Perse fut celle d'un Etat aux structures vieillies.

Contrairement à l'islamisation de l'Iraq et de la Syrie qui fut rapide, celle de la Perse fut freinée par les populations indigènes

acceptant mal ce processus de domination. L'évolution de la structure du califat favorisa, dès le ix<sup>e</sup> siècle, la renaissance politique de l'Iran. Tandis que l'agitation de Bâbâk en Azerbâidjan demeurait religieuse et sociale, les Saffarides du Seistan et surtout les Samanides de Boukhara fondaient, au sein de l'Empire abbasside des dynasties iraniennes. La période qui vit s'instaurer dans tout l'Iran des dynasties régionales a été appelée « l'intermède iranien ». Elle devait en effet être éphémère. Une nouvelle période d'invasions, turques cette fois, commençait au xi<sup>e</sup> siècle pour ne prendre fin qu'au xv<sup>e</sup>.

L'indiscipline des clans turcs entrés en Iran eut des conséquences funestes pour l'économie du pays qui souffrit des ravages exercés par les nomades. Mais, après les Ghaznavides, une dynastie d'origine turque, **les Saljoukides**, reconstitua pour la première fois depuis l'Islam l'unité géographique de l'Iran.

L'Empire perse ayant enlevé à Byzance la Syrie et la majeure partie de l'Asie Mineure s'étendait alors de l'Amou-Daria à la mer Egée et aux frontières de l'Égypte.

Cette réunification était cependant à peine achevée que les hordes mongoles de Gengis Khan dévastèrent tout l'Iran oriental. La conquête s'accompagna de massacres épouvantables : tout ou presque fut détruit et des populations de villes entières systématiquement exterminées.

L'affaiblissement de la puissance des derniers rois mongols amène au pouvoir des princes d'origine turque ou perse qui régnerent dans les différentes parties de l'Iran.

Au xvi<sup>e</sup> siècle, **les Saffavides** rétablissent l'unité nationale. Avec eux, se développa une renaissance iranienne qui se manifesta d'abord par la rupture avec l'orthodoxie sunnite et l'adoption du chiïsme comme religion d'État. Le Premier en Perse, Châh Abbâs fit appel à l'Europe et à la chrétienté pour consolider son empire. Restructurant le pays, il redonna également, comme l'atteste la magnifique architecture d'Ispahan, une impulsion nouvelle à la vie intellectuelle et artistique.

L'invasion des Afghans, en 1722, fait disparaître la dynastie de Saffavides. Mais, en 1736, un turkmène du Khorâssan, Nâder Châh, releva le prestige de l'Iran. Le dernier des grands conquérants asiatiques souleva la Perse contre les Afghans et repoussa les Turcs qui étaient en Azerbâidjan. Il s'engagea alors dans une

politique expansionniste. En 1739, après avoir pénétré en Afghanistan, il envahit l'Inde, bat le grand Mongol et s'empare de Delhi, la capitale. Cependant, une fois de plus, l'Empire ne survivra pas à son fondateur. Ses successeurs ne conserveront que le Khorassan et l'Afghanistan, tandis que la tribu persane des Zands s'emparaît des provinces centrales et orientales et fondait une dynastie à Chiraz.

De 1779 à 1797, Aghâ Mohammad, chef de la tribu turque des **Qâdjâr**, réunifia le territoire. Il installa sa capitale à Téhéran et reprit le Caucase et la Géorgie. Face aux visées russes, son successeur, Fath Ali Chah renoua des relations avec l'Europe.

Après la mort de Nasser-Eddine Chah, la dynastie Qâdjâr périclita. Les idées libérales introduites en Perse finissent par provoquer la révolution de 1906 qui impose au Shâh l'institution d'un régime parlementaire. Mais en 1908, avec l'appui des Russes, un régime absolutiste est rétabli à Téhéran. Des révoltes éclatent alors en de nombreux points du pays ; le 13 juillet 1909 le Shâh est détrôné et remplacé par son fils Ahmad, âgé de douze ans. Profitant de la situation politique trouble, Anglais, Russes et Allemands cherchèrent à accroître leur influence. Mais pendant la Première guerre mondiale, les partisans des Allemands furent vaincus, et les Turcs, un moment victorieux après la défaite russe, furent chassés par les Anglais.

Cette situation, proche de l'anarchie, amena en 1925, le renversement des Qâdjâr par Rézâ Khan qui fonda sa propre dynastie : **les Pahlavis**.

## B. — La nouvelle dynastie.

Emule de Kamal Ataturk, *Rézâ Shâh* entreprit de moderniser le pays grâce, notamment, à la réalisation de grands travaux d'irrigation et à la construction du chemin de fer transiranien.

Dès 1928, il abroge toutes les conventions accordant des privilèges et des concessions aux puissances étrangères et récupère même certains revenus perçus jusqu'alors par des Etats ou des sociétés non iraniens.

Libéré de la tutelle des grandes puissances qui se partageaient le pays, il entreprend alors de briser l'influence des chefs de tribus en les soumettant à l'autorité du gouvernement central. En 1935, il donne officiellement au pays son nom actuel d'Iran.

Lorsque se déclencha la Seconde Guerre mondiale, l'Iran se déclara neutre mais, devant le refus du Shah d'expulser les techniciens allemands, le 22 août 1941, les armées anglaises et soviétiques envahirent le pays et contraignirent Rézâ Shâh à abdiquer en faveur de son fils, *Mohamed Rézâ*.

Celui-ci essaie alors de démocratiser le régime. Il doit lutter, en 1945, contre une tentative d'indépendance de l'Azerbaïdjan, puis, de 1950 à 1953, contre un mouvement ultra-nationaliste qui conduit son gouvernement, dirigé par le docteur Mossadegh, à nationaliser, en 1951, les pétroles iraniens exploités par l'Anglo-Iranian Oil Company.

Cette mesure provoqua, en raison d'une situation politique des plus troubles et du très net ralentissement des activités pétrolières dont le pays tirait l'essentiel de ses ressources, une grave crise économique qui mit en danger la dynastie elle-même. Contraint de fuir le pays, le Shah fut rétabli sur le trône quelques jours plus tard. Mais, profondément marqué par cette crise, le souverain décida alors de prendre lui-même en main les destinées de son pays.

Après la chute du docteur Mossadegh, un accord est conclu, en 1954, entre l'Iran et les sociétés pétrolières. Suivant cet accord, une concession est octroyée à un consortium international constitué de huit compagnies.

Aidée par les disponibilités que procurent les redevances pétrolières, la relance de l'économie est entreprise. En 1963, le Shah lance « la Révolution blanche », c'est-à-dire un programme de réformes portant sur l'abolition du régime agraire existant et la distribution des terres, la modification de la loi électorale afin d'accorder aux femmes le droit d'être électrices et éligibles, la nationalisation de toutes les ressources en eau du pays, la création d'une « Armée du Savoir, de l'Hygiène, du Développement et de la Reconstruction », l'accroissement de l'effort de reconstruction et, enfin, la réorganisation complète de l'administration et de l'enseignement, afin de les adapter aux besoins nouveaux.

Ces tentatives de modernisation déchaînent le mécontentement des milieux réactionnaires qui suscitent des soulèvements en diffé-

rentes régions du pays, mais les élections de septembre 1963 amènent la victoire de l'Union des forces nationales qui regroupe plusieurs partis politiques, dont le parti de l'Iran nouveau et le Centre progressiste, fondé en 1961 par Hasan Ali Mansour. Celui-ci devient alors Premier Ministre et fait voter une loi limitant la superficie des grands domaines. Après son assassinat, en janvier 1965, M. Amir Hoveyda accède au pouvoir et poursuit la réalisation des réformes (1).

---

(1) M. Fernand Chatelain estime, quant à lui, que « ce rapport d'information, axé essentiellement sur les problèmes économiques de l'Iran, ne donne pas, sur le plan politique, une vue suffisante de l'absence de libertés de ce pays, se traduisant par un sous-développement de la majorité du peuple iranien ».

« Dans quinze ans, nous serons le cinquième pays industrialisé du monde. »

S. E. Amir Hoveyda, *Premier Ministre d'Iran.*

## II. — LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'IRAN

L'Iran peut, à bon droit, se vanter d'avoir atteint, au cours des cinq années passées, **une croissance à tous égards remarquable**. En volume, ces dernières années, le taux d'accroissement du niveau national a été plus élevé que celui d'aucun autre pays dont les structures économiques lui soient comparables.

L'Iran a encaissé, en 1974, 19,3 milliards de dollars de recettes pétrolières et 19,8 milliards en 1975. C'est ainsi que son produit national brut a pu augmenter, en l'espace d'une année, de 40 % et le revenu moyen annuel par tête passer, de manière somme toute artificielle, de 513 dollars en 1972 à 1 344 dollars en 1975.

Cette progression des revenus nominaux induite à une accélération très rapide de la croissance économique n'est pas sans poser quelques problèmes. En effet, le quadruplement du revenu, consécutif au relèvement spectaculaire du prix du pétrole intervenu en décembre 1973 (1), s'il avait été répercuté immédiatement au niveau des dépenses intérieures de l'Etat iranien, aurait eu des conséquences catastrophiques, compte tenu des retards structurels qui caractérisent encore l'économie et la société iranienne.

Pour éviter que ce surcroît de dollars ne soit mal utilisé ou n'entraîne l'économie dans une inflation galopante, il fallait ou bien geler ces capitaux, ou bien s'employer à combler préalablement certains déficits avant de les mettre en circulation dans une structure économique encore fragile.

---

(1) Le prix du baril a été porté de 2,99 dollars à 11,65 dollars, faisant passer, du même coup, le revenu de l'Iran de 1,75 dollar à 7,10 dollars par baril.

### A. — Le V<sup>e</sup> Plan de développement.

Pour tenir compte du quadruplement du prix du pétrole, la version initiale du V<sup>e</sup> Plan de développement couvrant les années 1973-1978 avait déjà subi une importante refonte. L'objectif d'investissement total était ainsi passé de 36,9 à 70,5 milliards de dollars et la participation de l'Etat s'était accrue de 40 milliards.

Le taux de croissance prévu avait également été réajusté en hausse de 11,4 % à 25 % en monnaie constante et, au lieu d'avoir à emprunter à l'étranger environ 6,5 milliards de dollars pour financer le Plan, il était devenu possible d'envisager un excédent global de ressources de 17,7 milliards. Enfin, il ne devenait plus nécessaire de se préoccuper de la création d'urgence d'un million cinq cent mille emplois nouveaux, mais il fallait pallier une pénurie de main-d'œuvre de l'ordre de 700 000 travailleurs.

Le nouveau V<sup>e</sup> Plan révisé un an et demi après son entrée en vigueur, permet d'envisager une évolution encore plus rapide, comme l'atteste le tableau ci-dessous.

Evolution du produit national brut et du revenu par habitant au cours du V<sup>e</sup> Plan (1).

DESIGNATION	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Produit national brut (en milliards de dollars).....	17,1	22,7	34,4	40	46,6	54,2
Taux de croissance (en pourcentage) .....	27	32,8	51,1	16,4	16,6	16,4
Revenu par tête (en dollars)..	552	713	1 048	1 184	1 343	1 509
Taux de croissance (en pourcentage) .....	22	29,3	46,9	13	13,4	12,4

(1) Aux prix de 1972.

Cette croissance du produit national brut repose en réalité plus sur une augmentation nominale des revenus pétroliers que sur un enrichissement industriel véritable ou une augmentation de la valeur ajoutée agricole. Les taux de croissance prévus ne

doivent pas, en conséquence, faire illusion. Après une pointe de + 50 % observée en 1974, du fait de la mise en circulation d'une grande part des revenus additionnels du pétrole, le taux de croissance du produit national brut, à prix constants, avoisinera 16,5 %, ce qui représente un accroissement comparable en pourcentage à celui retenu dans le V<sup>e</sup> Plan initial. Toutefois, à n'en pas douter, le triplement prévisible du revenu par tête entraînera des mutations profondes au plan social.

L'Iran semble donc devoir *passer, en quelques années, d'une situation de sous-développement caractérisé au rang de puissance semi-développée et en voie d'industrialisation rapide.*

Les priorités arrêtées par le Gouvernement et qui doivent modifier profondément à terme l'économie iranienne sont axées sur l'élévation générale du niveau de vie de la population, le rattrapage du retard en matière d'infrastructures et la constitution d'un fort potentiel industriel.

Le secteur public recueillera plus de 60 % des crédits d'investissements du nouveau Plan. Ceci se traduira par des investissements massifs dans l'industrie du pétrole et de ses dérivés et par la rénovation complète des équipements de communication et de transport.

Le secteur privé voit non seulement la part de ses crédits diminuer en valeur relative, mais encore doit se conformer aux orientations du pouvoir politique. Cependant, en valeur absolue, les fonds prêtés par le Gouvernement aux entreprises passent, à l'occasion de la révision du Plan, de 66 à 180 milliards de rials. Les orientations de la politique iranienne en matière d'investissements apparaissent d'ailleurs dans le tableau ci-après.

V° Plan révisé. — Formation brute de capital fixe.

(En milliards de rials.)

	SECTEUR PUBLIC			SECTEUR PRIVE			TOTAL général.
	Fonds d'investis- sment de l'Etat.	Res- sources des entre- prises publiques.	Total.	Epargne privée.	Fonds d'investis- sment de l'Etat.	Total.	
<b>Affaires économiques.....</b>	<b>1 734,93</b>	<b>411,56</b>	<b>2 146,49</b>	<b>708,84</b>	<b>176,54</b>	<b>885,38</b>	<b>3 031,87</b>
Dont :							
Agriculture et ressour- ces naturelles.....	168,85	10	176,85	62,40	70	132,40	309,25
Ressources hydrolo- giques.....	157,24	5	162,24	2	2	4	166,24
Electricité.....	240	70,50	310,50	>	>	>	310,50
Industrie.....	252,14	25	277,14	403	100	503	780,14
Pétrole.....	333	202,90	535,90	87,80	>	87,80	623,70
Gaz.....	51	69	120	47,50	>	47,50	167,50
Mines et carrières.....	61,50	0,30	61,80	4	0,50	4,50	66,30
Transports et communi- cations.....	400	2,20	402,20	90	>	90	492,20
Postes et télécommuni- cations.....	66,30	25	8,46	>	>	>	91,30
Tourisme.....	6,80	1,66	0,10	12,14	4,04	16,18	24,64
Commerce.....	0,10	>	91,30	>	>	>	0,10
<b>Affaires sociales.....</b>	<b>553,02</b>	<b>38,50</b>	<b>591,52</b>	<b>691,80</b>	<b>3,05</b>	<b>694,85</b>	<b>1 286,37</b>
Dont :							
Education.....	126,77	>	126,77	2,70	2,10	4,80	131,57
Culture et arts.....	9,10	>	9,10	0,50	0,50	1	10,10
Santé publique et nutri- tion.....	42,05	>	42,05	3	0,45	3,65	45,70
Sécurité sociale et aide sociale.....	9	>	9	>	>	>	9
Jeunesse.....	15	>	15	0,40	>	0,40	15,40
Urbanisme.....	45	28,50	73,50	>	>	>	73,50
Développement rural..	60	>	60	>	>	>	60
Habitat.....	230	10	240	685	>	685	925
Environnement.....	6,10	>	6,10	>	>	>	6,10
Développement régional	10	>	10	>	>	>	10
<b>Affaires générales.....</b>	<b>380,56</b>	<b>&gt;</b>	<b>380,56</b>	<b>&gt;</b>	<b>&gt;</b>	<b>&gt;</b>	<b>380,56</b>
<b>Total général.</b>	<b>2 668,51</b>	<b>450,06</b>	<b>3 118,57</b>	<b>1 400,64</b>	<b>179,59</b>	<b>1 580,23</b>	<b>4 698,80</b>

Les planificateurs ont constaté malgré tout que le secteur public ne pouvait assumer seul le développement de la croissance en raison du manque de cadres et de techniciens qualifiés et de

la dépendance étrangère de l'Iran pour la plupart des technologies modernes. Confrontées à ces problèmes, les autorités iraniennes ont envisagé, dès que le besoin s'en fera sentir, de *faire appel aux ressources techniques* mais aussi aux ressources humaines des autres nations.

La planification iranienne était initialement trop orientée vers la recherche d'un taux de croissance élevé et ne s'intéressait que d'assez loin aux problèmes qui naissent de la géographie particulière du pays.

Des effets cumulatifs de divers ordres entraînaient, notamment au niveau de la capitale, une urbanisation mal maîtrisée.

Confronté à ces difficultés, le gouvernement iranien fut amené à s'intéresser à la méthode française de planification et de décentralisation et, en particulier, à son aspect proprement « aménagement du territoire ».

C'est dans ces conditions que S. C. E. T. - Iran a été pressenti par le Gouvernement pour procéder, sur la base de son expérience du développement régional, à une transposition à ce pays de la méthode d'approche de l'aménagement du territoire qui est celle de la D. A. T. A. R. en France. Le contrat a été signé en juillet 1975 et le schéma général d'aménagement en résultant devra servir de ligne directrice lors de la préparation du futur plan quinquennal qui couvrira les années 1978 à 1982.

## B. — L'industrie des hydrocarbures.

### 1. — LE PÉTROLE

Avec une production de 268 millions de tonnes en 1975, l'Iran est le quatrième producteur de pétrole du monde et le second du Moyen-Orient, après l'Arabie saoudite. La plus grosse part de brut a été, comme par le passé, extraite de la zone du Khuzistan qui fournit 92 % du total. Ses réserves, estimées à 9 milliards de tonnes, soit 11 % des réserves mondiales, doivent lui permettre de maintenir, pendant un peu plus de trente ans, le rythme actuel de production. Cette situation qui, sauf découverte nouvelle, donne à l'Iran un avenir beaucoup plus limité que celui de la plupart des autres pays du golfe Persique, conduit le Gouvernement iranien à tirer le meilleur profit de ses réserves pour préparer l'ère post-pétrolière.

Dès lors, l'essor de l'industrie du pétrole et du gaz bénéficie d'une priorité spéciale dans le V<sup>e</sup> Plan, particulièrement en ce qui concerne le programme de réinjection du gaz dans les puits en vue de prolonger la vie des gisements. Le Plan révisé prévoit à cet effet des investissements s'élevant à 623 milliards de rials (1), soit près du double des 330 milliards initialement prévus.

Pétrole et gaz.

Production et revenus.

PRODUCTION DE PETROLE			REVENUS pétroliers.	REVENUS additionnels provenant du pétrole.	PRODUC- TION de gaz.	UTILISA- TION	PRODUITS de la vente de gaz à l'U. R. S. S.
Année.	Millions de barils.	Millions de tonnes.	Millions de dollars.	Millions de dollars.	Millions de mètres cubes.	Millions de mètres cubes.	Millions de dollars.
1960 .....	390,766	52,050	285	>	>	>	>
1961 .....	438,804	59,460	301	10	>	>	>
1962 .....	487,084	66,001	334	33	9 200	>	>
1963 .....	544,325	73,714	398	64	10 300	>	>
1964 .....	626,107	84,758	475	77	11 800	>	>
1965 .....	697,520	94,276	(1) 534	59	14 500	>	>
1966 .....	778,109	105,649	607	73	17 900	>	>
1967 .....	950,180	129,819	751,6	145	20 100	>	>
1968 .....	1 039,367	142,771	853,5	102	22 700	>	>
1969 .....	1 232,155	168,745	964,6	111	26 753	4 659	>
1970 .....	1 397,585	191,663	1 164	199	30 780	12 236	10
1971 .....	1 656,918	226,982	1 812,6	648,6	36 960	15 617	41
1972 .....	1 838,455	251,893	2 396	583	41 685	17 757	66,86
1973 .....	2 139,269	291,851	3 885	1 489	>	>	(3) 107,279
1974 .....	2 210,627	299,733	(2) 18 200	>	>	>	113,720
6 premiers mois de 1975.....	983,3	132,878					

(1) Non compris les revenus exceptionnels représentés par les 185 millions de dollars de cash bonus versés par les compagnies pétrolières intéressées lors des adjudications.

(2) Estimation : 19,5 milliards de dollars sur l'exercice 1354 (1974-1975).

(3) Correspondant à une cession de 8,8 milliards de mètres cubes à l'Union soviétique par l'intermédiaire du Trans-Iranian Gas Trunkline.

De même, pour tirer parti le plus vite possible et de la façon la plus avantageuse des gisements de gaz naturel, leur mise en valeur fera l'objet d'investissements très importants.

L'Iran a cependant, en 1974 et 1975, nettement pâti de la contraction générale du marché pétrolier. Les exportations de

(1) Un rial vaut 0,07 FF.

pétrole brut, qui sont passées entre 1972 et 1974 de 225 à 268 millions de tonnes, ont diminué en 1975 de 11 % et se sont chiffrées à 17,9 milliards de dollars. Cette baisse, qui est le résultat de la diminution de la consommation pétrolière des pays industrialisés et de la cherté relative du pétrole iranien, n'a pas affecté la position de l'Iran parmi les pays producteurs de pétrole.

En revanche, cette diminution des exportations pétrolières a réduit les recettes de l'année d'environ trois milliards de dollars par rapport au niveau escompté. C'est pourquoi les autorités iraniennes se sont montrées prudentes dans l'estimation des ressources tirées du gaz et du pétrole, inscrites en recettes au budget 1976-1977 (1) puisqu'elles ne sont évaluées qu'à 20,3 milliards de dollars. D'ailleurs, la part des recettes pétrolières n'est plus que de 73,7 % des recettes budgétaires alors qu'elle était de 83,1 % dans le budget précédent et de 84,3 % en 1974-1975.

On peut penser qu'avec la reprise occidentale, même si les prix du pétrole ont été gelés à la dernière réunion de l'O. P. E. P., ce chiffre de 20,3 milliards de dollars sera dépassé, d'autant que la réaction iranienne a été vigoureuse devant la diminution des enlèvements de brut par les compagnies au cours du dernier trimestre de 1975. Les compagnies pétrolières acheteuses de brut iranien sont accusées de n'avoir pas rempli leurs engagements d'achats et d'investissements en 1975 et d'être ainsi directement responsables de la baisse des revenus pétroliers de l'Iran. Ce différend risque de remettre en cause l'accord de 1973 et d'inciter les Iraniens eux-mêmes à prendre en mains la commercialisation de leur pétrole. Mais cette éventualité semble actuellement écartée puisque les négociations, qui se sont poursuivies depuis le début de l'année, ont abouti à une baisse du prix du pétrole, destinée à stimuler les ventes iraniennes.

A cet égard, le souhait de l'Iran de voir les compagnies s'engager à enlever des quantités de pétrole déterminées à l'avance et son désir d'en commercialiser directement une part croissante sont en grande partie satisfaits par les termes de l'accord du 24 mai 1973 qui a fondamentalement modifié la situation existante.

En effet, bien que l'industrie pétrolière ait été nationalisée en 1951, le Consortium (2) avait conservé depuis sa création en 1954

---

(1) Correspondant à l'année 1355 de l'Hégire, qui a débuté le 21 mars 1976.

(2) Comprenant : B.P. (40 %), Shell (14 %), Gulf (7 %), Mobil (7 %), Standard Oil of California (7 %), Exxon (7 %), Texaco (7 %), C. F. P. (6 %) et Iricon (5 %).

et jusqu'en 1973 le traitement d'une société concessionnaire classique. Or *l'accord de 1973 a eu sur cette situation trois conséquences principales* :

— tout d'abord, l'ensemble des actifs du Consortium en Iran a été cédé à la National Iranian Oil Company (N. I. O. C.), rendant celle-ci, dès lors, maîtresse des opérations. Le Consortium est cependant tenu d'assumer 40 % du financement des investissements décidés par la N. I. O. C., cette charge financière devant être supportée par les bénéfices tirés de la vente du pétrole ;

— en second lieu, le Consortium est devenu un client privilégié de la N. I. O. C. Il a une garantie d'approvisionnement à long terme (vingt ans) mais pour des quantités qui diminueront à partir de 1985. Le prix d'achat du pétrole est calculé de façon à garantir à l'Iran les mêmes avantages que le pays du golfe Persique le plus favorisé ;

— enfin, l'accord de 1973 a fait du Consortium un prestataire de service, par l'intermédiaire d'une filiale de droit iranien, l'Iranian Oil Service Company (I. O. S. C.). Celle-ci fournit à la N. I. O. C., aux termes de contrats de service renouvelables, des techniciens et une technologie avancée.

Il est à noter que d'autres sociétés pétrolières interviennent en Iran, soit sur la base de contrats d'association dont l'économie est fondée sur une répartition des charges et des bénéfices entre les partenaires, soit encore sur la base de contrats d'entreprise.

Dans ce dernier type de contrat, la N. I. O. C. n'a aucune participation financière directe, les sociétés étrangères explorent, à leurs risques et périls, les zones qui leur sont affectées et bénéficient, durant la période de production, de l'amortissement de leurs dépenses d'exploration et de développement et de l'enlèvement, pendant une période plus ou moins longue, d'une partie de la production à un prix préférentiel.

Dans le domaine du raffinage, l'extension de la capacité pour satisfaire la demande interne contraste avec l'avenir incertain qui est réservé aux raffineries pour l'exportation.

Actuellement, cinq raffineries sont exploitées en Iran et le volume de produits raffinés en 1974 s'élève à plus de 36 millions de mètres cubes.

La raffinerie d'Abadan, que la délégation a visitée longuement, a traité 25,9 millions de mètres cubes en 1974, sur lesquels les

compagnies de l'ex-Consortium ont un droit de 15 millions de tonnes en vertu de l'accord de 1973. Sa capacité devrait par ailleurs passer prochainement de 430 000 à 550 000 barils/jour.

Les raffineries de Majed-Soleyman, de Chiraz, inaugurées en 1973, et de Kermanshah ont traité respectivement 1,5 million de mètres cubes, 2,2 millions de mètres cubes et 1 million de mètres cubes.

Les travaux pour la construction de la raffinerie de Tabriz (80 000 barils/jour) ont démarré et Fluor-Thyssen construira la raffinerie d'Ispahan qui sera d'une capacité de 200 000 barils/jour.

La N.I.O.C. prévoit la création d'une raffinerie tous les deux ans. Une unité de 130 000 barils/jour sera ainsi construite à Neka sur la Caspienne et, au terme du VI<sup>e</sup> Plan (1978-1984), on prévoit l'implantation d'une grande raffinerie de 200 000 barils/jour à Ahwaz.

D'autre part, pour accroître l'exportation de produits raffinés et, partant, la valeur ajoutée locale sur ses hydrocarbures, la N.I.O.C. négocie actuellement avec des partenaires étrangers l'implantation en Iran de trois grandes raffineries d'exportation de 25 millions de tonnes/an chacune.

## 2. — LE GAZ

L'Iran détient des *réserves* de gaz qui, avec 14 ou 15 trillions de mètres cubes, sont sans doute *les deuxièmes du monde*. Jusqu'à présent, le Gouvernement iranien s'est contenté de fournir du gaz à l'Union soviétique, de traiter le gaz de pétrole associé dans ses complexes pétrochimiques et de mettre en place un réseau de distribution à travers le pays. Ces trois opérations portent sur des quantités assez faibles mais, à l'avenir, le gaz est appelé à tenir une place importante dans le bilan énergétique de l'Iran et à fournir un substantiel apport de devises lorsque la production pétrolière plafonnera.

L'accent est mis sur le développement des exportations de gaz naturel soit par pipe-line, soit après liquéfaction. Ainsi, la construction dans le cadre d'un accord tripartite (Iran-U.R.S.S.-Allemagne) d'un second gazoduc irano-soviétique va permettre de livrer 13 milliards de mètres cubes/an aux industries du Cau-

case. En échange, les Soviétiques livreront près de 11 milliards de mètres cubes à l'Europe occidentale. Le gazoduc sera, en principe, alimenté par le gisement de Kangan, mis à jour par le groupe européen Egoco, dont les réserves sont estimées à 4 ou 5 000 milliards de mètres cubes.

Bien que l'Iran soit en passe de devenir un très important exportateur de gaz avec la possibilité de toucher des revenus de l'ordre de 2 à 3 milliards de dollars par an, deux priorités doivent tout d'abord être réalisées : la réinjection dans les gisements et la consommation intérieure.

En réinjectant du gaz dans les gisements pétroliers, la N.I.O.C. veut accroître le facteur de récupération du pétrole. Les études initiales concernent sept gisements et les opérations seront étalées sur plusieurs années. Les estimations de la quantité de gaz finalement nécessaire pour ce programme de réinjection varient de 70 à 150 milliards de mètres cubes de gaz.

La consommation intérieure est sans cesse croissante. La part du gaz par rapport à la demande d'énergie est en effet passée de 1,5 % en 1972 à 7,2 % en 1973 et devrait s'établir à 25 % en 1980.

Le programme d'approvisionnement intérieur, tant pour la consommation industrielle que domestique, est en cours de réalisation à Téhéran, Chiraz et Ahwaz.

La construction de deux importants gazoducs est également envisagée. Le premier permettra, à partir du gisement de Sarrakhs, d'approvisionner tout le nord-est du pays, en particulier la centrale et les installations industrielles de Neka. Le second reliera le gisement de l'île de Quesm à la zone industrielle de Bandar Abbas alimentant notamment les aciéries.

Le coût total de ces deux installations est estimé à un milliard de dollars par la N.I.O.C. Aussi, compte tenu de l'ampleur de ces investissements, leur réalisation effective dépendra pour une large part des réserves en cours d'évaluation et des découvertes à venir (1).

---

(1) Un gisement de gaz naturel, dont les réserves sont estimées à environ 200 trillions de pieds-cubes, vient d'ailleurs d'être découvert dans la zone « Pars » du golfe Persique. Il est considéré comme l'un des plus importants du monde.

### 3. — LA PÉTROCHIMIE

Le développement des industries pétrochimiques est la pierre angulaire du programme iranien de valorisation des hydrocarbures.

C'est sur la National Iranian Petrochemical Company (N. I. P. C.), filiale à 100 % de la N. I. O. C., que repose essentiellement ce secteur dans lequel il est prévu d'investir 3 milliards de dollars avec les Américains, les Allemands et les Japonais d'ici la fin du V<sup>e</sup> Plan afin de disposer d'une capacité de production de grands intermédiaires équivalente à celle existant actuellement en France, à savoir 1 800 000 tonnes d'éthylène.

Cette année, des travaux de grande envergure ont été réalisés dans ce secteur. A Abadan, la capacité de l'usine de polychlorure de vinyle a été portée de 20 000 à 60 000 tonnes/an et, à Chiraz, une fabrique d'engrais mixtes, d'une capacité de 50 000 tonnes/an, vient d'être mise en service, alors qu'une autre, produisant du tripolyphosphate de sodium (30 000 tonnes/an), est en cours d'achèvement.

L'extension du complexe pétrochimique de Chahpour, qui doit être réalisée en deux phases, vient d'être entreprise. La réalisation de la première étape doit permettre l'augmentation de la production annuelle des unités existantes pour l'ammoniac, le phosphate et l'acide phosphorique, ainsi que l'installation de deux nouvelles unités devant produire 621 000 tonnes d'acide sulfurique et 186 000 tonnes de phosphate d'ammonium par an. Des unités de dessalement de l'eau et des installations annexes seront également adjointes.

La deuxième étape englobera l'installation d'une fabrique pour la production de 310 000 tonnes d'ammoniac et la création d'unités pour le traitement du gaz et la récupération du soufre.

Une fois cet ensemble d'extension achevé, la production totale annuelle du complexe pétrochimique de Chahpour augmentera jusqu'à 522 000 tonnes de soufre, 263 000 tonnes d'ammoniac phosphaté, 263 500 tonnes d'acide phosphorique, 1 056 000 tonnes d'acide sulfurique, 620 000 tonnes d'ammoniac et 186 000 tonnes de phosphate d'ammonium.

### III. — LES PROBLEMES DE L'ECONOMIE IRANIENNE

L'économie iranienne présente de nombreuses disparités à la fois géographiques, humaines et sectorielles qui freinent la mise en œuvre d'une croissance rapide et qui, surtout, contribuent gravement à accroître l'inflation.

La persistance des déséquilibres régionaux, due à l'immensité du pays, à son caractère désertique et montagneux et à la faible infrastructure ferroviaire et routière, fait que *des régions entières restent à l'écart de tout développement économique*. Aussi les industries, qu'elles soient mécaniques, textiles, voire alimentaires, ne touchent que des zones privilégiées telles que Téhéran, Ahwaz, Ispahan, Arak et Tabriz. Certes, un effort a été entrepris pour atténuer ces graves disparités, grâce notamment à l'amélioration des infrastructures de base et des moyens de communication, mais la priorité accordée à l'industrie lourde par le V<sup>e</sup> Plan de développement devrait encore encourager les concentrations industrielles dans les zones les plus développées.

#### A. — L'équipement industriel du pays.

Durant les années 1960, l'industrie iranienne s'est développée sous la protection de barrières douanières et dans le cadre d'une politique de substitution des importations couvrant un large éventail de biens de consommation, y compris les biens de consommation durables et les automobiles. La Banque de développement industriel et minier a joué un rôle déterminant grâce aux prêts qu'elle a accordés et à ses prises de participation. Le IV<sup>e</sup> Plan était orienté vers la production de biens d'investissements et de biens intermédiaires, rendue possible grâce à la création d'usines d'aluminium, de grosse mécanique, de machines-outils et de tracteurs.

En 1973, la production industrielle iranienne s'est élevée à 503 milliards de rials, représentant une valeur ajoutée de 163 milliards — dont 321 milliards pour les biens de consommation non durables, 120 milliards pour les biens intermédiaires et 62 milliards pour les biens de consommation durables et les biens d'investissement. Une forte proportion de la production provenait d'un

petit nombre d'entreprises bien gérées et appartenant à quelques industriels dont les activités avaient pu prospérer grâce au protectionnisme douanier.

Quelques grandes réalisations mises à part — aciérie d'Ispahan, unités de construction mécanique d'Arak et de Tabriz — dont la réalisation avait d'ailleurs été confiée à l'U. R. S. S. et aux pays de l'Est, l'essentiel des efforts avait ainsi porté sur la création d'une industrie légère de biens de consommation dont le développement était laissé à l'initiative privée.

L'équilibre de la balance des paiements étant alors la préoccupation essentielle des autorités iraniennes, celles-ci pensaient pouvoir de la sorte dispenser le pays d'avoir à importer, à grands frais, des quantités importantes de produits finis à forte valeur ajoutée. On espérait également voir se constituer un secteur industriel disposant de capitaux, d'entrepreneurs et de main-d'œuvre qualifiée, susceptible de prendre en charge le développement des activités de base.

*Ce pari s'est révélé erroné à quelques exceptions près. Certes, les unités d'assemblage se sont développées et le niveau d'intégration des entreprises s'est sensiblement accru, mais de nombreuses insuffisances ont été constatées.*

Ainsi, on s'est aperçu que la production d'acier, en dépit de certaines initiatives semi-privées, n'avait aucune chance d'accompagner de façon satisfaisante la demande sans une intervention des pouvoirs publics et que les investissements nécessaires à l'exploitation rationnelle des minerais métalliques et à la constitution d'une industrie de la construction électrique et électronique, dépassaient les possibilités du secteur privé.

D'autre part, de nombreuses branches industrielles comme la production de ciment, de pâte à papier et d'outillage, se développaient à un rythme insuffisant. Même l'industrie des biens de consommation à faible intensité de capital, mais à haute valeur ajoutée et à taux de profit considérable, n'empêchait pas de recourir abondamment aux fournitures exportées.

Prenant conscience de cette situation, le Gouvernement iranien a décidé de consacrer la période d'exécution du V<sup>e</sup> Plan au *lancement de vastes projets industriels* concernant les activités économiques de base. Ces programmes seront directement ou indirectement financés par des crédits d'Etat.

A cet effet, les entreprises à capitaux publics ont reçu pour mission de doter le pays d'une industrie de constructions mécaniques lourdes et de fabrications d'outillages et d'une industrie de l'aluminium. Ce dernier objectif devrait se traduire par le doublement de la capacité de l'usine d'Arak.

Le Gouvernement a également débloqué de nouveaux crédits pour l'exploitation des ressources forestières du pays. Le V<sup>e</sup> Plan de développement prévoit la mise en valeur de 1,4 million d'hectares de forêts au moyen d'investissements évalués à près de 68 milliards de rials.

La production de papiers et de cartons sera ainsi portée de 134 000 à 400 000 tonnes par an, représentant environ 60 % des besoins du pays. Déjà, pendant l'année 1975, la production de panneaux de particules a atteint 31 000 tonnes et celle de contreplaqués 8 000 tonnes, contre 26 000 tonnes et 7 000 tonnes durant le précédent exercice.

La construction d'un second complexe industriel du bois est actuellement à l'étude et sa mise en service pourrait éventuellement intervenir en 1978. Enfin, dans le secteur de l'industrie du papier, de nombreux autres projets sont en voie de réalisation.

En ce qui concerne l'industrie électronique, l'Iran compte investir 1 milliard de dollars au cours des prochaines années.

La société « Iran Electronics Industrie », installée dans les environs de Chiraz, constitue le noyau de cette industrie. Elle emploie, pour l'instant, 200 personnes, sur des programmes de fabrication pour l'armée iranienne, mais son extension devrait poser de difficiles problèmes en raison du manque de main-d'œuvre qualifiée.

Dans le domaine minier, la production iranienne, représentant 11,5 milliards de rials en 1975, doit augmenter fortement grâce à la réalisation de plusieurs projets. C'est ainsi que la mise en exploitation des mines de cuivre de Sar Cheshmeh (province de Kerman) devrait permettre de produire, à partir de 1977, 145 000 tonnes/an pendant quinze années. D'autre part, afin de porter la production charbonnière iranienne à 4 millions de tonnes/an, le programme minier iranien prévoit l'ouverture de trois mines à Bab-e-Nizoo ; l'exploitation des gisements de charbon de Padebana devant par ailleurs assurer l'approvisionnement de l'aciérie « Nisco » d'Ispahan.

Enfin, de nouvelles mines de fer seront ouvertes à Gol-e-Gohar, près de la future aciérie de Bandar-Abbas et l'exploitation de celles de Chogart sera accélérée.

Pour éliminer le déficit actuel de deux millions de logements et construire onze millions de nouvelles habitations, l'Iran est en train de préparer un programme sur vingt ans. Une commission spéciale désignée pour l'étude de ce projet vient d'indiquer que ce secteur nécessitera un investissement estimé à 9 500 milliards de rials, à répartir entre le Gouvernement et le secteur privé.

Le programme comprend un certain nombre de propositions pour remédier au manque de logements. Outre les problèmes rencontrés dans tous les secteurs et tenant à l'absence de qualification de la main-d'œuvre et à la faiblesse de la production de base sur lesquels l'accent est mis, la commission, se référant aux restrictions financières à l'investissement dans la construction, presse les banques iraniennes de réduire les taux d'intérêt sur les prêts à la construction pour permettre d'en augmenter le nombre.

Afin d'abaisser les coûts unitaires de construction des logements, l'Iran cherche à s'orienter vers la préfabrication d'éléments. A cet effet, un contrat a été récemment signé avec un groupe ouest-allemand pour la construction de sept usines, représentant 32 millions de DM d'investissements. Le procédé allemand de préfabrication offre pour l'Iran un double avantage : d'une part, il n'exige pas l'intervention d'une main-d'œuvre spécialisée et, d'autre part, il permet de réaliser des bâtiments résistant bien aux tremblements de terre. La première de ces usines sera implantée près de Téhéran et sa production entièrement automatisée permettra la réalisation de 4 000 logements par an.

Le développement du potentiel sidérurgique iranien est considéré comme prioritaire dans le cadre du V<sup>e</sup> Plan. Ainsi, il a été prévu de construire, d'ici 1981, pas moins de cinq complexes de production et de première transformation de l'acier ; ceux-ci en raison de la rareté et de la cherté du charbon à coke fonctionneront suivant les techniques de réduction directe au gaz.

La première aciérie au gaz sera terminée à la fin de cette année. Située à 7 kilomètres d'Ahwaz, elle aura une capacité de 2,5 millions de tonnes. La production de ce complexe comprendra

1,5 million de tonnes de « fer-éponge » qui sera transformé par l'aciérie Aryamehr d'Ispahan et un million de tonnes de fer pour hauts fourneaux.

La seconde sera construite à Bandar Abbas. Elle sera alimentée par le gaz de Qeshm amené par gazoduc et produira par réduction directe 3 millions de tonnes/an d'acier brut, principalement sous la forme de tôles. Elle devrait commencer à tourner dans cinq ans.

L'aciérie de Meschhed, dans le Khorassan, est un projet soviétique dont le coût est évalué à 2,7 milliards de dollars que l'Iran paiera en fournissant en contrepartie du gaz naturel. Sa capacité initiale se limitera à 200 000 tonnes de fonte brute et 100 000 tonnes de produits sidérurgiques divers.

Un groupe américain « Pullman Inc. Pittsburgh » est associé à la réalisation de la future aciérie d'Ispahan qui aura une capacité de 1,2 million de tonnes. Enfin, pour la construction d'une cinquième aciérie dans la région de Buschir-Kangan, un accord préliminaire a été conclu avec un consortium ouest-allemand. La capacité de ce complexe devrait être de 2 à 3 millions de tonnes/an d'acier brut.

En dehors de ces projets nouveaux, le programme iranien prévoit également l'extension des capacités de l'aciérie « Nisco » de Rizlanjan, déjà en service.

Il a été précisé, d'autre part, à notre délégation, lors de sa visite à l'aciérie Aryamehr d'Ispahan, que la vente de produits de ce complexe avait atteint, au cours des trois dernières années, 1,5 million de tonnes et que l'économie réalisée sur les importations d'acier par l'exploitation de cette aciérie est telle (approximativement 300 millions de dollars) qu'elle permettrait la commande du matériel nécessaire à la construction de deux autres aciéries du même modèle.

La capacité de production de cette aciérie ne cesse de s'accroître. Elle est actuellement de 600 000 tonnes/an et elle sera portée, en 1977, à 1,9 million de tonnes.

Le charbon nécessaire à l'exploitation de l'aciérie d'Ispahan provient en partie des importants gisements de la région de Kerman au Sud-Est du pays. Le minerai de fer est extrait des gisements de Bafgh, en bordure du grand désert salé. Les matières non ferreuses et les matières réfractaires nécessaires à l'exploitation de l'aciérie proviennent de la région de Pirbakran, non loin d'Ispahan.

Les livraisons de charbon de la région de Kerman étant insuffisantes pour l'alimentation de ce complexe, il est fait appel à la production des mines de Zirab ainsi qu'à celles des autres gisements

situés au pied de l'Alborz. Actuellement, plus de 40 000 personnes (y compris les mineurs) travaillent pour cette aciérie qui, par ailleurs, est également chargée de la formation d'ingénieurs et de techniciens.

En raison de la faiblesse relative des réserves pétrolières iraniennes, le Plan accorde une très grande importance au développement de l'industrie nucléaire. Son essor conditionne l'industrialisation du pays et, à ce titre, son budget est un des plus importants. Pour l'année actuelle, le Gouvernement a accordé un crédit d'un milliard de dollars à l'Organisation de l'Energie atomique (O. E. A.). Le développement de ce secteur doit se faire avec la collaboration de plusieurs Etats européens. Actuellement, la construction de deux réacteurs de 1 200 mégawatts chacun a été confiée à l'Allemagne fédérale. Le premier « Iran 1 » est en cours de construction à Halileh sur le golfe Persique, à 12 kilomètres de Bouchir, et doit fonctionner à partir de 1981 ; quant à « Iran 2 », il devrait être opérationnel à partir de 1982. Ces deux réacteurs ont été commandés « clés en main » à la firme allemande Kraftwerk Union qui doit fournir le combustible nucléaire pendant dix ans.

Le programme élaboré en mars 1974 par l'Organisation de l'Energie atomique prévoit l'installation de 23 000 mW en 1994 mais la réalisation d'un tel objectif soulève de nombreux problèmes, notamment en raison de la faiblesse du réseau hydrographique de l'Iran et des risques sismiques. Récemment, un site fluvial à 50 kilomètres d'Abadan a été choisi pour l'édification des deux réacteurs nucléaires de 900 mégawatts chacun que doit construire la société française Framatome (1).

L'Organisation de l'Energie atomique se préoccupe maintenant de s'assurer un approvisionnement convenable en uranium et en uranium enrichi. A cet effet, la recherche de gisements en Iran a été intensifiée. De plus, des « joint-ventures » avec un certain nombre de pays africains et des contrats de vente à long terme ont été signés. Des formules de coopération sont également à l'étude avec l'Afrique du Sud, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Enfin, l'accord franco-iranien signé à Téhéran le 18 décembre 1974 a consacré la participation iranienne au capital d'Eurodif.

L'avenir du programme d'équipement nucléaire iranien se jouera dans les deux décennies à venir car, à la fin de ce siècle,

---

(1) La commande de ces deux réacteurs « Iran 3 » et « Iran 4 » vient d'être confirmée lors du voyage du Président de la République française.

il est probable que l'Iran, privé d'une grande partie de ses ressources pétrolières, ne pourra plus assumer financièrement les investissements nécessaires à ce type d'activité.

Il faut noter cependant que l'effort entrepris est à la mesure des objectifs. Très complet et ne s'encombrant pas de recherche inutile, le programme nucléaire iranien est probablement un des mieux conçus qui soit au monde.

## B. — Les infrastructures.

La médiocrité des infrastructures iraniennes constitue un obstacle important au développement économique de ce pays. *Les équipements portuaires sont totalement saturés* et des régions comme le Sistan, le Balouchistan, l'Azerbaïdjan, le Khorassan et les rivages du golfe Persique ne sont accessibles que par de très mauvaises pistes. Par ailleurs, votre délégation a même pu constater à son détriment *les graves difficultés de circulation* rencontrées sur les routes asphaltées qui relient les grandes agglomérations.

Cependant la révision du V<sup>e</sup> Plan a permis de prendre en considération le problème de l'inadaptation de ces infrastructures, mais les nouveaux objectifs assignés par le Gouvernement en ce domaine seront très difficiles à tenir, notamment dans le domaine portuaire.

### 1. — LES PORTS

Plus de 80 % des marchandises importées ou exportées par l'Iran transitent par les ports maritimes. Dès lors, parmi les problèmes d'infrastructure dominants, les ports ont une importance primordiale.

L'essor économique du pays a provoqué un afflux de marchandises tel que *les ports iraniens ont vu augmenter de plus de 100 % leur trafic entre 1973 et 1975* sans que, pour autant, leurs équipements aient été améliorés dans de semblables proportions.

Alors qu'en 1970 les ports n'étaient utilisés qu'à 60 % de leur capacité, on estime actuellement que leur rendement théorique atteint globalement le double de leur capacité réelle de transit.

Il reste qu'en dépit de l'activité incessante des services portuaires et de la généralisation, dans la mesure du possible, du déchargement sur barges, les délais d'attente des cargos au large des ports iraniens ne cessent de croître. Ainsi, *en février de cette*

*année, il y avait près de 170 bateaux en attente devant le port de Khorramshahr et le premier à prendre son tour de quai était enregistré sur la liste d'attente depuis près de six mois, soit depuis le début du mois d'août 1975 !*

L'exemple de **Khorramshahr**, c'est-à-dire du plus important port iranien, donne une image significative de l'état de saturation des infrastructures.

A quai, la totalité des opérations de déchargement des navires est effectuée à l'aide des bigues et mâts de charge du bord ; aucune grue roulante n'étant disponible sur le quai. Depuis les premières affres de l'engorgement, le déchargement sur barges en rivière a connu un développement rapide. Cette méthode permet actuellement à seize navires supplémentaires de débarquer en permanence sans attendre une place à quai. Mais, dans l'ensemble, les barges ne sont utilisées qu'à 50 % de leur capacité ; les colis y étant en effet le plus souvent entassés en vrac, avec pour seule préoccupation de maintenir la barge en équilibre de flottaison.

Une fois déchargées, les marchandises restent bien souvent en attente d'évacuation. Elles sont empilées à même le quai car le nombre de remorques et de wagons disponibles est nettement insuffisant.

En dépit des efforts récents en ce domaine, il faut bien admettre, en tout état de cause, qu'aucun processus de désengorgement ne peut être entrepris tant que le rythme de sortie des marchandises du port ne sera pas supérieur à celui du déchargement des navires. On estime actuellement que 4 000 à 5 000 tonnes supplémentaires s'accumulent chaque jour sur les aires de stockage des ports. Par ailleurs, les marchandises sont entreposées dans des conditions déplorable, le plus souvent en plein air. Les aires de stockage ne sont pas identifiées, les risques de perte, de vol et de détérioration sont grands. Aussi, l'accumulation de marchandises détériorées et à l'abandon rend près de 30 % de la surface du port inutilisable.

Si les installations de levage et de stockage peuvent être améliorées, les possibilités d'agrandissement de Khorramshahr sont limitées. Dès lors, il est probable qu'à moyen terme, le nouveau port de Shah Bandar Abbas, dans le détroit d'Hormoz, pourrait prendre sa relève. D'ores et déjà, Shapour est devenu, en tonnage, depuis quelques mois, le premier port iranien, mais il reste essentiellement équipé pour le vrac.

Il serait injuste, tout en critiquant l'absence de prévisions dans le domaine portuaire, de ne pas reconnaître en même temps les efforts entrepris pour réduire, au cours de cette année et des années suivantes, les goulets d'étranglement. Ainsi, le budget de cette année, prévoit une allocation de 17 220 millions de rials (soit 21,4 % du budget du Ministère des Communications et des Transports) au développement des ports, alors que ce budget était de 6 518 millions de rials en 1975-1976 et de 4 808 millions de rials l'année précédente (soit 10 % du budget du ministère).

Les projets de réalisation, tels qu'ils ont été énoncés dans le V<sup>e</sup> Plan, sont d'importance puisque l'ensemble des travaux de construction et d'expansion des ports a été estimé à 82 milliards de rials, dont 62 milliards seraient dépensés avant 1978. Toutefois, on relève un certain nombre de contradictions entre les diverses informations disponibles. C'est ainsi que le V<sup>e</sup> Plan a prévu un crédit total de 25 milliards de rials pour la création du nouveau complexe portuaire de **Bandar-Abbas**, dont 14,5 milliards de rials seraient investis pendant la période 1973-1978. Or, selon le projet de réalisation de ce port, le budget total atteindrait 60 milliards de rials. Ce serait l'un des complexes les plus importants dans le monde avec ses soixante jetées totalisant 675 kilomètres de longueur et ses 195 000 mètres carrés d'entrepôts couverts. Des installations pour la construction et la réparation navale y sont également prévues. Elles comprendraient notamment deux cales sèches de 200 000 et 500 000 tonnes.

Plan d'expansion à long terme des ports iraniens.

PORTS	NOMBRE de quais actuels.	NOMBRE de quais prévus à construire.		SURFACE des dépôts couverts (en mètres carrés).		CAPACITE annuelle (en millions de tonnes).	
		Vaisseaux océa- niques.	Barges.	Actuelle.	A cons- truire.	Actuelle (*).	Prévue.
Khorranshahr.	9	4	15	95 150	100 000	1,8	6
Chahpour . . . .	6	31	25	25 900	240 000	1,5	20
Abbas . . . . .	6	25	35	28 000	195 000	1,5	16
Bouchir . . . . .	3	4	>	16 800	42 000	0,5	2
Pahlavi . . . . .	4	4	>	11 800	30 000	0,4	1
Nowchahr . . . .	2	2	>	15 300	8 000	0,2	3

(\*) En raison de la congestion des ports, des efforts considérables ont été faits, si bien que les rendements obtenus en 1975, notamment à Khorranshahr, Chahpour et Bouchir ont été nettement supérieurs à la capacité de traitement réelle de ces ports.

Pour **Bouchir**, autre port sur le golfe Persique, le V<sup>e</sup> Plan prévoit de porter sa capacité de chargement et de déchargement de 585 000 tonnes à 1 million de tonnes dans deux ans.

Ce port, actuellement accessible à des navires de 15 000 tonnes, pourra recevoir dans l'avenir des unités de 30 000 tonnes. Les projets qui le concernent comprennent également la construction de hangars et d'équipements pour la réparation navale, la pêche et le trafic local de passagers.

Le port de **Bandar Chahpour**, dont le trafic en 1975 a dépassé trois millions de tonnes, possède actuellement six postes à quai. Il devrait connaître une extension considérable puisque vingt-huit nouveaux postes vont être construits et que 5 300 mètres de quai seront équipés pour le trafic des conteneurs. Il est également prévu des postes pour navires porte-barges et rouliers, un quai spécial pour les marchandises dangereuses ainsi qu'un silo à céréales.

Les mêmes projets ambitieux ont été élaborés pour les ports de la mer Caspienne. Ainsi, la capacité des ports de **Bandar Pahlavi** et de **Nowchahr** sera portée de 380 000 à 800 000 tonnes, ce qui permettra d'alléger la charge de trafic qui pèse sur la ligne de chemin de fer irano-soviétique.

Au total, la capacité des ports iraniens devrait être quadruplée en l'espace de quelques années. Cependant, outre qu'une grande partie de la réalisation de ces projets dépend de l'avenir des recettes pétrolières, il faudra, en toute hypothèse, attendre la mise en service des nouvelles infrastructures portuaires de Chahpour et de Bandar Abbas, soit au mieux deux années, pour que la situation puisse connaître un début de clarification.

## 2. — LES MOYENS DE COMMUNICATION

La plupart des grands centres de transformation ou de consommation sont, en Iran, distants de plus de 1 000 kilomètres des complexes portuaires et séparés de ceux-ci par de hautes montagnes et de vastes zones désertiques. Dès lors, bien que le désengorgement des ports ait une importance vitale pour l'économie iranienne, l'effort entrepris dans ce domaine ne peut porter ses fruits que s'il s'accompagne d'une amélioration et du renforcement des réseaux ferroviaire et routier.

a) *La modernisation des chemins de fer.*

Selon l'administration des chemins de fer, le réseau ferré iranien devrait passer, en l'espace de deux décennies, de 4 700 à 14 000 kilomètres.

Au cours de cette période de modernisation et d'extension des infrastructures ferroviaires, de nombreuses lignes seront créées à travers tout le pays et l'ensemble du réseau devrait être électrifié et mis à double voie.

Pour permettre la réalisation de la première phase de ce programme, le V<sup>e</sup> Plan quinquennal révisé prévoit un accroissement sensible des crédits affectés au secteur ferroviaire puisque ceux-ci devraient atteindre 80 milliards de rials entre 1973 et 1978.

Si l'on examine à présent le détail du programme ferroviaire iranien, nous pouvons y distinguer géographiquement plusieurs volets.

Tout d'abord, il est prévu de créer autour de Téhéran une ligne électrifiée dotée de centres de transit, de déchargement rail-route et d'ateliers de réparation. La construction de trois nouvelles gares dans la capitale iranienne est également envisagée.

L'une de celles-ci, implantée sur un terrain de 3 000 hectares sera réservée au trafic des marchandises. Elle devrait d'ailleurs être terminée dans 18 mois environ. Quant aux deux autres, destinées aux voyageurs, elles seront situées dans le Sud et dans l'Ouest de la ville.

L'amélioration des liaisons entre Téhéran et le golfe Persique constitue un autre volet du programme ferroviaire. Ainsi, deux lignes à grande capacité seront mises en place. L'une d'entre elles, reliant la capitale à Bandar Abbas, nécessitera en particulier la création et l'équipement intégral d'un tronçon de 650 kilomètres entre Kerman et Bandar Abbas. Par contre, l'autre ligne existe déjà, mais sa capacité actuelle de l'ordre de 7 millions de tonnes/an doit être triplée d'ici 1978 et portée à 70 millions de tonnes/an à la fin du VI<sup>e</sup> Plan.

Pour réaliser ce projet, il faudra, dans un premier temps, doubler la voie existante entre Téhéran et Arak et, entre Chahpour et Andimeshk, rectifier le tracé et créer des postes de transit permettant le passage rapide de rames groupées. Enfin, dans une

seconde phase, il sera nécessaire d'entreprendre l'électrification de l'ensemble, ainsi que la construction d'une voie entièrement nouvelle.

En ce qui concerne les autres projets, il faut mentionner l'électrification et l'amélioration de la transversale Tabriz—Téhéran—Meshed et la réalisation le long de la Caspienne, au départ d'Astara, d'une nouvelle voie jusqu'à la ville industrielle de Qazvin.

L'ampleur et le coût de ce programme ferroviaire ont conduit le Gouvernement iranien à dégager un certain nombre de priorités. Celles-ci concernent l'électrification des voies à destination de Tabriz, Julfa, Ispahan, Kerman et Bandar Abbas, ainsi que le doublement des voies entre Téhéran, Bandar Chahpour, Khoramshahr et Ahwaz.

Actuellement, la plus grande partie du matériel nécessaire à l'amélioration de ces liaisons doit être importée (1). Qu'il s'agisse des rails, des aiguillages, des équipements de commande et de signalisation, de matériel roulant et même des traverses de bois, l'approvisionnement par le marché intérieur est insuffisant. Certes, quelques projets sont en cours de réalisation dans ce secteur, mais les usines ne seront sans doute pas opérationnelles avant 1978.

#### b) *Le réseau routier.*

A l'instar des chemins de fer, le réseau routier iranien devrait être considérablement étendu et amélioré. La plupart des liaisons routières sont, en effet, largement saturées car, pour remédier aux goulets d'étranglement dans les ports et sur le réseau ferré, les Iraniens ont fait appel au transport routier. Ainsi, il est courant de rencontrer, notamment sur les liaisons routières Nord—Sud et du littoral de la Caspienne, de longues files de camions qui encombrement et détériorent un réseau inadapté aux besoins présents.

De plus, des milliers de véhicules de gros tonnage, dont une partie de seconde main, ont dû être achetés à l'étranger. Or, les conducteurs qualifiés étant en nombre insuffisant, l'Iran a dû recourir à de nouveaux chauffeurs récemment formés grâce à des cours sommaires. Si bien que ces derniers, sans grande expérience, sont à l'origine des très nombreux accidents qui contribuent au ralentissement du trafic.

---

(1) L'Iran doit ainsi prochainement acheter 3 840 wagons à la Roumanie et un accord conclu avec la République fédérale d'Allemagne et l'Autriche devrait également porter sur plus de 1 000 wagons destinés au transport de marchandises. Ces nouveaux wagons devraient permettre d'acheminer quotidiennement 10 000 tonnes de minerai de fer et de charbon vers le complexe sidérurgique Aryamehr.

Parmi les projets actuellement en cours d'études ou de réalisation, figurent : un premier tronçon de 850 kilomètres de l'autoroute Téhéran—Bandar—Chahpour ; 1 500 kilomètres de l'autoroute Meshed—Bandar—Abbas et une liaison Téhéran—Caspienne à travers le massif de l'Elbourz.

La construction de l'autoroute qui reliera Bandar—Pahlavi, sur la Caspienne, à Mashad, chef-lieu de la province du Khorrassan, devrait débiter cette année. Cette liaison de 770 kilomètres ne se confondra pas avec la route côtière actuelle.

Enfin, trois gares routières offrant l'ensemble des services nécessaires aux chauffeurs routiers seront créées à proximité de Khorram-Abad, de Bandar-Chahpour et de Khorramshahr.

Au total, le V<sup>e</sup> Plan a prévu la mise en chantier de 7 000 kilomètres d'autoroutes et de 15 000 kilomètres de routes dont plus de la moitié devraient être mis en exploitation avant 1979.

### c) Les télécommunications.

Dans le domaine des télécommunications, alors que l'Iran compte moins de 800 000 abonnés, le Plan a donné pour objectif à la Société des Télécommunications de porter le réseau à 2 millions de lignes en 1977 et à 7 millions en 1982.

La réalisation de ce programme nécessitera à moyen terme des investissements considérables mais, d'ores et déjà, 91 milliards de rials sont inscrits au titre des télécommunications dans le V<sup>e</sup> Plan. Sur ces crédits, près de 50 milliards de rials seront consacrés à l'extension du réseau téléphonique national et international.

Le budget des services postaux et des télécommunications pour 1355 (21 mars 1976, 20 mars 1977) est de 27,8 milliards de rials, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 2,5 milliards par rapport à l'année précédente.

Le rapport du Gouvernement au Parlement exposant les détails du programme de développement des télécommunications au cours de l'année 1355 mentionne, dans le cadre de l'amélioration du téléphone urbain et interurbain, le montage et l'exploitation de 200 000 lignes téléphoniques automatiques, la réalisation d'importants travaux préparatoires pour la poursuite de ce programme au cours des années ultérieures et la création d'installations nécessaires au développement du téléphone automatique interurbain.

Dans ce domaine, les travaux d'unification du réseau de télécommunications doivent se poursuivre sur l'ensemble du territoire par une extension de l'application du système des transmissions à ondes ultra-courtes.

En ce qui concerne le programme de développement du réseau secondaire des télécommunications, le Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones a prévu pour cette année la réalisation d'un système téléphonique interurbain dont devraient bénéficier toutes les agglomérations urbaines de plus de 5 000 habitants.

Enfin, les autorités iraniennes ayant décidé de doter le pays d'un système de télécommunications par satellite, les installations nécessaires à l'utilisation du satellite de l'océan Indien devraient être achevées rapidement afin d'assurer les transmissions avec tous les pays asiatiques.

### C. — Les difficultés de l'agriculture iranienne.

Le développement de l'agriculture se heurte à des problèmes techniques et humains. Aussi, afin de mobiliser ses ressources en eau, l'Iran a lancé *un ambitieux programme de construction de grands barrages-réservoirs* dont les caractéristiques principales figurent dans le tableau ci-après.

Caractéristiques des principaux barrages-réservoirs.

OUVRAGES	RIVIÈRE asservie.	FIN de construction.	HAUTEUR (mètres).	CAPACITÉ (M/m <sup>3</sup> ).	AIRE d'irrigation (m/ha).	PUISSANCE installée (m/kW).
Mohammad Reza Shah Pahlavi .....	Dez.	1962	203	3 350	125	520
Shahbanu Farah .....	Sefidrud.	1961	106	1 800	240	87,5
Amir Kabir .....	Karaj.	1961	180	205	21	85
Farahnaz .....	Jajerud.	1967	107	95	30	45
					et alimentation de Téhéran.	
Shah Esmail .....	Golpayegan.	1956	51	28	5	»
Shahnaz Pahlavi .....	Ahshined.	1963	65	12	0,20	»
					et alimentation de Hamadân.	
Dariush Kabir .....	Kor.	1971	60	890	76	15
Kurush Kabir .....	Zarrinerud.	1971	50	650	65	10
Aras .....	Aras.	1971	38	1 350	82	21
Shah Abbas Kabir .....	Zayanderud.	1971	95	1 450	110	60
Shahpur Aval .....	Mahabab.	1971	48	230	20	5,75
Bangarsavar .....	Gorganrud.	1971	17	55	20	»

Les obstacles techniques, la durée des travaux et les dépenses dus à un remplissage insuffisant (notamment pour le barrage du Dez) ont conduit à renoncer récemment à la conception de ces travaux gigantesques et à s'orienter vers des aménagements hydrauliques plus modestes mais multipliés dans toute une province. Cette technique a permis la construction, ces dernières années, d'une quinzaine de petits et moyens barrages en Azerbâidjân. D'autre part, l'entretien et même la création de nouveaux *quanat* se sont montrés plus rentables que la réalisation d'importants barrages, ce qui a conduit les autorités à développer ces méthodes traditionnelles d'irrigation (1).

### 1. — LA RÉFORME AGRAIRE

L'agriculture iranienne portait, jusqu'à ces dernières années, le poids d'un régime social extrêmement archaïque. On estimait à un tiers du total les villages appartenant à la très grande propriété privée, à un dixième ceux détenus par la Couronne et à un tiers ceux de la petite et de la moyenne propriété paysanne, le reste se partageant entre des propriétaires absentéistes et des biens religieux de mainmorte. Le système d'exploitation aggravait encore ces conditions, puisqu'il attribuait généralement jusqu'à 75 % des récoltes au propriétaire qui n'avait pourtant eu à supporter aucune part des dépenses.

La réforme agraire résultant de la loi du 9 janvier 1962 poursuivait trois objectifs fondamentaux :

- élargir la classe des moyens propriétaires afin d'étendre la base sociologique du pouvoir ;
- élargir le marché rural et faciliter le mouvement des capitaux vers les campagnes ;
- apaiser chez les populations rurales les tensions sociales.

A ces fins, elle interdisait à un propriétaire de conserver plus d'un village comme propriété personnelle (2). Tous les autres devaient être partagés entre les paysans, à charge pour eux de s'acquitter du prix en quinze annuités.

Entrée en application en mars 1962, la réforme a, en dix ans, touché 90 % des terres irriguées et près de deux millions de

---

(1) Les *quanat* sont des galeries drainantes souterraines captant l'eau des nappes profondes. Le débit total des *quanat* est évalué pour le pays à environ 700 mètres cubes par seconde.

(2) L'absence de cadastre et la méconnaissance des superficies contraignirent les autorités à adopter le « village » pour unité.

familles. Toutefois, le nombre des familles paysannes iraniennes étant de 3,6 millions, il ressort de ces chiffres que 50 % d'entre elles sont encore démunies d'une parcelle de terre.

Le manque de recul ne permet pas encore de porter un jugement définitif sur les résultats obtenus.

La formation insuffisante des paysans, tant sur le plan technique que sur celui de l'organisation et de la gestion, semble être à l'origine de nombreux déboires. Néanmoins, une première constatation s'impose ; la réforme agraire a effectivement donné naissance, au sein du monde paysan, à une classe moyenne qui lui faisait dangereusement défaut.

## 2. — LES PROBLÈMES DE LA POLITIQUE AGRICOLE ACTUELLE

A la suite de la réforme, on distingue plusieurs types d'unités de production ayant des particularités socio-économiques distinctes et qu'il est possible de classer en deux catégories suivant le mode de détention des moyens de production, le caractère de la main-d'œuvre et selon la forme institutionnelle du centre de décision. Ce sont :

— les unités de production à forte concentration de capital, composées de sociétés agricoles par actions, de fermes fortement mécanisées et de grandes entreprises agro-industrielles ;

— les unités de production familiales encore très répandues et faiblement mécanisées.

Les unités du premier type, bien qu'implantées sur d'assez vastes superficies — quelquefois supérieures à 1 000 hectares — n'occupent cependant qu'une petite partie de la superficie cultivée et n'absorbent qu'une faible fraction de la main-d'œuvre agricole. Nécessitant de gros investissements, elles bénéficient de l'appui technique et financier du Gouvernement.

La prédominance des unités de production familiales et leur dispersion expliquent le faible revenu des paysans. La réforme agraire a, certes, accéléré le développement des zones rurales mais leur intégration dans l'économie iranienne est encore loin d'être réalisée.

En 1973-1974, d'exceptionnelles récoltes n'ont pas permis d'obtenir un taux de croissance supérieur à 4,8 % et l'Iran a été

conduit à importer 578 000 tonnes de blé, 106 000 tonnes d'orge, 117 000 tonnes de maïs, 16 000 tonnes de riz, 281 000 tonnes de sucre et d'importantes quantités de viandes, fruits et produits laitiers. Ainsi, malgré une population rurale de près de 40 %, l'agriculture n'assure que 18 % de la production nationale brute.

L'Etat iranien s'était certes engagé à augmenter de manière sensible les crédits de développement affectés à ce secteur économique ; mais l'absorption des 3,5 milliards de dollars prévus à cet effet, au cours du plan quinquennal, s'est avérée assez peu réaliste, compte tenu des structures agricoles existantes. Aussi, conscient de ce problème, le Gouvernement a-t-il réduit de 10 % les crédits affectés à l'agriculture dans le budget de cette année et décidé de consacrer plus de la moitié de ce budget (68,7 milliards de rials sur 120,9) à l'amélioration de la distribution des produits agricoles et alimentaires. Ces crédits seront en particulier destinés à la création de silos, installations frigorifiques et à la mise en place de transports spéciaux et de moyens divers de stockage.

Un vaste plan pour encourager la production vient également d'être adopté. Celui-ci comprend notamment le financement par le Gouvernement de 50 % du coût de création de canaux d'irrigation, l'ouverture d'un crédit de 38 milliards de rials pour des prêts et la garantie d'achat au prix du marché pour le blé, le riz, le coton et certains autres produits de base.

Le développement des grandes unités mécanisées reste néanmoins un des objectifs prioritaires du Gouvernement iranien. Bénéficiant de prêts et de crédits avantageux, la moyenne exploitation et les coopératives ne sont certes pas totalement oubliées mais l'effort doit porter essentiellement sur les « agro-industries ».

Il s'agit de mettre l'accent sur la constitution de pôles de développement où l'utilisation intensive de capitaux, d'assistance et de « management » étrangers pourrait pallier l'insuffisance des moyens humains actuellement disponibles. S'agissant d'un concept, il n'existe pas de définition précise de « l'agro-industrie ». Toutefois, il est possible de dégager quelques caractéristiques de ce type d'exploitation :

— la superficie exploitée est toujours assez vaste ; elle varie entre 400 et 40 000 hectares ;

— les meilleures terres — de préférence en aval des barrages — leur sont réservées ;

— la production des « agro-industries » est très diversifiée. On y trouve aussi bien la culture de la betterave que la sériculture ou la production de légumes. Cependant, compte tenu des déficits en lait, viande et sucre, ces productions sont très répandues ;

— l'intégration de ces complexes est très poussée. On associera par exemple la culture fourragère, l'élevage et la production laitière, ou encore la culture de la betterave et l'implantation d'une raffinerie de sucre. De plus, le contrôle des circuits de commercialisation en amont et en aval sera recherché.

Sur le plan financier, les « agro-business » bénéficient d'importants avantages. Elles peuvent, en effet :

— sous réserve de l'agrément du Gouvernement, emprunter une part importante des sommes nécessaires à leurs investissements à des taux voisins de 6 % sur quinze ans ;

— obtenir des participations publiques à concurrence de 60 % du montant de leur capital ;

— recevoir, en bail à long terme (allant jusqu'à trente ans) et à des conditions préférentielles les terres nécessaires à leurs activités ;

— se voir garantir un prix minimum pour leurs productions.

Toutes ces mesures extrêmement favorables ne visent en fait qu'à assurer à ce secteur une rentabilité voisine de celle de l'industrie et, en conséquence, à le rendre attrayant pour les investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers. L'ampleur des avantages consentis aux « agro-industries » est d'autant plus remarquable que les exploitations de ce type sont les seules pour lesquelles le Gouvernement accepte, voire conseille, des participations étrangères plus importantes que dans les autres secteurs d'activité. En fait, les responsables iraniens misent essentiellement sur ces entreprises pour faire effectuer à la production agricole un bond en avant, l'objectif étant l'auto-provisionnement en produits alimentaires de base à la fin du V<sup>e</sup> Plan, c'est-à-dire en 1978. Un succès sur ce point permettrait de soulager de façon appréciable la balance des paiements et assurerait une plus grande indépendance d'approvisionnement en biens de consommation courante.

## IV. — LE COMMERCE EXTERIEUR ET LES ECHANGES FRANCO-IRANIENS

### A. — L'apprentissage difficile de la richesse.

L'année 1974-1975, la seconde du V<sup>e</sup> Plan de développement, la première dont les résultats soient influencés par la hausse massive des prix du pétrole survenue pour l'essentiel en octobre et décembre 1973, fait naturellement apparaître *des taux d'accroissement spectaculaires*. Le produit national brut à prix courants est ainsi passé de 25,8 milliards de dollars en 1973-1974 à 44,1 milliards, soit un accroissement de 70 % à prix courants et 42 % à prix constants.

Le produit intérieur brut ne s'est accru cependant que de 13,4 %. La contribution des différents secteurs d'activité à sa formation est la suivante :

Agriculture .....	9,4 %
Pétrole et pétrochimie .....	50,6 %
Industrie et mines .....	14,4 %
Services .....	25,6 %

L'augmentation de la production interne reste donc sans rapport avec celle de la demande effective, ce qui entraîne un accroissement considérable des importations de marchandises. Elles augmentent en volume de 39 % et en valeur de 77 % à prix courants et de 38 % à prix constants pour atteindre 6,6 milliards de dollars.

Les exportations non pétrolières de l'Iran diminuent par contre de 19 % en volume et en valeur de 8 % à prix courants et de 15 % à prix constants. Cette constatation est parfaitement compréhensible, puisque le niveau de vie s'élève et que la consommation s'accroît sans que les industries manufacturières aient pris le relais. Ainsi, le coton et les tapis continuent-ils à fournir l'essentiel des recettes non pétrolières qui atteignent 550 millions de dollars. Quant aux rentrées de capitaux, elles n'auront rapporté en 1975-1976 qu'environ 300 millions de dollars.

C'est donc presque exclusivement sur les revenus du pétrole que devra compter l'Iran pendant de longues années pour financer ses achats extérieurs. Les exportations pétrolières ont d'ailleurs légèrement repris et, compte tenu d'un regain de faveur pour les qualités de brut plus léger, les revenus pétroliers sont maintenant de l'ordre de 1,4 milliard de dollars par mois. C'est dire que, pour 1976, s'il n'y a pas de nouvelle hausse de prix, ils se situeront probablement au même niveau que l'an dernier.

**Exportations pétrolières.**

(En millions de barils, 7 barils # 1 tonne.)

PERIODE	1974	DONT Consortium.	1975	DONT Consortium.
Premier trimestre .....	484,7	423,3	438,9	369,6
Deuxième trimestre .....	499,7	432,8	444,7	376,3
Troisième trimestre .....	498,5	433,5	500,1	424,6
Quatrième trimestre .....	476,8	409,7	264,1	(1) 225,4

(1) Les résultats de décembre 1975 ne sont pas pris en compte.

Ce qui a provoqué une prise de conscience des autorités iraniennes, c'est qu'à la quasi-stagnation des rentrées pétrolières coïncidait un fort accroissement des dépenses en devises.

Le développement considérable des importations en valeur et en volume est responsable de cette hémorragie. Déjà, en 1974-1975, les importations avaient pratiquement doublé par rapport à l'année précédente et, en 1975-1976, elles ont encore doublé pour atteindre 12 milliards de dollars. Toutefois, si l'on tient compte des limitations résultant de l'insuffisance des infrastructures portuaires et de l'incidence de l'inflation importée, il est peu probable que le coût de l'ensemble des importations iraniennes dépasse, en 1976-1977, 17 milliards de dollars.

La poursuite du développement économique reste cependant fondée sur un accroissement des importations car la production interne est encore sans rapport avec l'augmentation de la demande. Outre la croissance de la consommation individuelle, la hausse des importations est due au lancement des programmes du V<sup>e</sup> Plan, aux achats publics de biens alimentaires destinés à pallier les

déficiences de l'approvisionnement et à freiner la hausse des prix, au niveau élevé des dépenses militaires (1), aux achats de technologie étrangère et au surcroît de frais occasionnés par les attentes prolongées des navires dans les ports iraniens.

En supposant que les recettes en provenance de l'étranger totalisent comme l'an dernier environ 21 milliards de dollars, le solde de la balance des paiements devrait être légèrement positif. Toutefois, les engagements vis-à-vis de l'étranger pourraient être plus élevés et les produits importés plus chers. La seule certitude en ce domaine est que tout relèvement éventuel du prix du pétrole ne se ferait pas sentir réellement avant le premier trimestre de 1977 et peut-être même plus tard, à cause de la période de grâce de quatre-vingt-dix jours.

**Balance des paiements.**

	1973-1974	1974-1975	POURCENTAGE de variation.
(En milliards de dollars.)			
Recettes courantes .....	6,4	21,1	232,2
Pétroles (*).....	5,1	18,7	268,5
Autres .....	1,3	2,4	90,4
Paiements courants .....	— 5,9	— 12,9	119,2
Marchandises .....	— 5	— 10,3	108,8
Services .....	— 0,9	— 2,6	173,8
Solde .....	0,5	8,2	
Recettes compte capital.....	1,5	0,5	— 67,1
Paiements compte capital.....	— 0,6	— 3,8	près de 500 %
Solde net .....	0,9	— 3,3	
Erreurs et omissions.....	— 0,2	0	
Solde balance courante et mouvements de capitaux.....	1,2	4,9	327,6

(\*) Non compris les exportations de gaz vers l'U. R. S. S. (131 millions de dollars), mais y compris les achats de rials en devises des compagnies opérant en Iran (149 millions de dollars).

Après avoir goûté les délices d'une richesse subite, l'Iran doit donc faire face aux problèmes nés de l'opulence. La nation découvre cette vérité première qu'un pays ne disposant encore que d'une

(1) Ces dépenses sont évaluées à 6 milliards de dollars pour chacune des deux dernières années.

infrastructure insuffisante ne peut se permettre un accroissement considérable des investissements sans qu'apparaissent de graves distorsions. L'élévation rapide du coût de la vie et les profits excessifs ne sont que des exemples. L'augmentation de la demande est, en effet, nourrie, d'une part, par l'accroissement des dépenses publiques, tant pour l'équipement que pour les dépenses courantes et d'autre part, par l'augmentation des crédits bancaires au secteur privé qui donnent naissance à un gonflement sans précédent des liquidités.

Quoi qu'il en soit, *trois ans après la mise en œuvre du plan quinquennal, l'Iran semble s'éloigner de son objectif qui est de se transformer en une puissance industrielle ne dépendant plus des recettes pétrolières dont on prévoit le tarissement avec l'épuisement, avant la fin du siècle, des réserves de pétrole.* Comment ne pas opposer aux déclarations de certaines autorités qui persistent à affirmer que l'Iran exportera dans les cinq ans, des articles manufacturés, des produits pétrochimiques, de l'acier et du cuivre, les résultats d'une enquête effectuée par un hebdomadaire britannique et selon lesquels il faudra au moins une dizaine d'années pour que la production de *cuivre* puisse suffire à la consommation intérieure

Cette même enquête révèle également que l'Iran devra probablement continuer à importer de l'*acier* pendant plusieurs décennies et que, cette année, malgré les importants complexes déjà réalisés, le secteur pétrochimique ne produira que la moitié des 800 000 tonnes d'*engrais* requis par le pays.

Dès lors, force est de constater que, loin de conquérir son autonomie, l'Iran accroît actuellement sa dépendance à l'égard de l'étranger. C'est ainsi que la stagnation de la production agricole a fait de ce pays un grand importateur de denrées alimentaires, alors que, dans les années 60, il était en mesure de nourrir sa population.

« La coopération que nous pouvons établir avec la France n'a ni bornes, ni limites. »

S.M.I. le Shah d'Iran.

## B. — Les relations commerciales entre la France et l'Iran.

L'Iran est, pour notre pays, **un partenaire économique d'importance majeure** : premier client de nos exportateurs au Proche-Orient depuis 1972, il est, d'autre part, notre second fournisseur de pétrole après l'Arabie Saoudite et pourrait devenir bientôt l'un de nos principaux fournisseurs de gaz.

Ces relations avaient commencé à se développer à partir de 1965, à la faveur de prêts consentis par le Gouvernement français à des conditions particulièrement avantageuses.

L'accroissement des revenus pétroliers depuis 1974, leur impact sur le développement de l'économie iranienne et les vastes ambitions économiques éveillées chez ses responsables leur ont donné une **impulsion nouvelle**, favorisée d'ailleurs par les visites récentes des différents responsables politiques et par une volonté commune de renforcer la coopération.

Après avoir effectué un bond en 1974 et en 1975, les échanges franco-iraniens progressent actuellement suivant un rythme plus normal. Pour les sept premiers mois de 1976, leur montant s'est élevé à 5,7 milliards, contre 4,5 durant la même période de l'année précédente. Les exportations ont suivi le même mouvement, puisque, après avoir presque doublé en 1975, elles n'ont progressé que de 25 % cette année.

Le ralentissement de la progression des échanges est dû essentiellement aux difficultés financières qu'a connues l'Iran à la suite de la baisse de ses revenus pétroliers. Ainsi, en vertu d'un accord de 1974, un milliard de dollars devait être déposé auprès de l'Institut d'émission français afin de servir, d'une part, à régler les acomptes se rapportant aux biens et services achetés en France et, d'autre part, au règlement d'importations de matériel d'équipement français. Or l'Iran a procédé en mai 1976 au retrait de 200 millions de dollars sur les 700 millions déjà déposés.

Le commerce franco-iranien a néanmoins plus que triplé au cours des trois dernières années, atteignant, en 1975, plus de 8 milliards de francs et devant approcher cette année les 10 milliards. En 1974-1975, la France n'était cependant que le sixième partenaire commercial de l'Iran. Ses ventes représentaient 3,6 % du marché iranien contre 4 % pour l'Union soviétique, 8 % pour la Grande-Bretagne, 15 % pour le Japon, 18 % pour la République fédérale d'Allemagne et 20 % pour les Etats-Unis.

**Importations iraniennes par principaux fournisseurs.**  
(En millions de rials.)

P A Y S	ANNÉES						VARIATION part du marché entre 1351 et 1353.
	1351 1972-1973		1352 1973-1974		1353 1974-1975		
	Valeur.	Pour- centage.	Valeur.	Pour- centage.	Valeur.	Pour- centage.	
U. S. A. ....	32 186	16,62	33 017	13,04	89 534	19,98	+ 3,36
R. F. A. ....	35 713	18,44	49 584	19,58	80 316	17,92	— 0,52
Japon ....	27 099	13,99	47 159	14,68	67 709	15,11	+ 1,12
Grande-Bretagne ....	22 477	11,61	23 794	9,40	35 871	8,01	— 3,60
U. R. S. S. ....	5 347	2,76	14 491	5,72	18 312	4,09	+ 1,33
France ....	9 119	4,71	12 174	4,81	16 403	3,66	— 1,05
Italie ....	8 526	4,40	9 544	3,77	13 510	3,02	— 1,36
Belgique ....	4 346	2,24	7 331	2,90	11 520	2,57	+ 0,33
Pays-Bas ....	4 873	2,52	6 285	2,40	10 383	2,32	— 0,20
C. E. E. ....	86 342	44,58	110 235	43,53	170 177	37,97	— 6,61
Autres pays ....	49 985	22,71	50 012	19,50	104 517	23,32	
<b>Total</b> .....	<b>193 671</b>		<b>253 391</b>		<b>448 075</b>		

Il s'agit là d'une position traditionnelle. A l'exception de l'U. R. S. S. dont le commerce subit quelques fluctuations, on retrouve depuis trois ans les mêmes pays dans le peloton de tête. Cette année, la France a d'ailleurs devancé l'Union soviétique avec un montant d'exportations de 630 millions de dollars, mais loin derrière les Etats-Unis (3,2 milliards), la République fédérale d'Allemagne (2,1 milliards), le Japon (1,9 milliard) et la Grande-Bretagne (1,1 milliard).

En ce qui concerne les exportations non pétrolières, nous sommes actuellement le sixième client de l'Iran.

Les principaux clients étant :

— l'U. R. S. S. 16,29 % des exportations iraniennes non pétrolières ;

— la R. F. A. 16,02 % des exportations iraniennes non pétrolières ;

— les U. S. A. 7,94 % des exportations iraniennes non pétrolières ;

— le Japon 5,43 % des exportations iraniennes non pétrolières ;

— l'Irak 4,92 % des exportations iraniennes non pétrolières ;

— la France 4,53 % des exportations iraniennes non pétrolières.

Après nous, viennent :

— le Koweït 3,77 % des exportations iraniennes non pétrolières ;

— la Grande-Bretagne 3,73 % des exportations iraniennes non pétrolières ;

— l'Italie 2,94 % des exportations iraniennes non pétrolières ;

— la Suisse 2,36 % des exportations iraniennes non pétrolières.

Ce chiffre de 4,53 % n'est cependant pas très significatif car les exportations non pétrolières ne représentent que 4 % des exportations iraniennes et ce pourcentage ne cesse de décroître.

*S'agissant de nos exportations, en 1975, l'Iran est devenu le premier client asiatique de la France. Nos exportations vers ce pays se sont élevées à 3,1 milliards de francs contre 2,7 milliards en 1974 et 500 millions de francs en 1973.*

Nos ventes à l'Iran sont constituées pour l'essentiel par des produits à haute valeur ajoutée et à un stade d'élaboration très avancé.

**Composition des exportations françaises.**

(En millions de francs.)

GROUPE DE PRODUITS	1973		1974		1975	
	Valeur	Pourcentage	Valeur	Pourcentage	Valeur	Pourcentage
Produits agricoles et alimentaires	59	6,5	64	5,2	175	6,4
Produits sidérurgiques.....	143	16	266	21,6	451	16,7
Machines mécaniques et électriques.....	281	31,1	455	37	1 164	43
Automobiles et cycles.....	65	7,2	108	8,7	297	10,9
Produits chimiques.....	95	10,5	146	11,9	218	8
Textiles.....	61	6,7	62	5	74	2,7
Divers.....	197	22	101	0,6	323	11,9
<b>Total.....</b>	<b>901</b>	<b>100</b>	<b>1 233</b>	<b>100</b>	<b>2 702</b>	<b>100</b>

Par comparaison, les importations en provenance de l'Iran ne portent que sur des produits peu élaborés.

Le pétrole constitue, en effet, 91,6 % des exportations iraniennes vers la France, le complément étant fourni par certaines matières premières comme le coton et des produits traditionnels comme les tapis, le caviar et les fruits secs.

L'Iran a ainsi livré, cette année, à la France plus de 14 millions de tonnes de pétrole brut. Les deux compagnies pétrolières françaises, la C. F. P. et Elf-Aquitaine ont d'ailleurs des activités non négligeables dans ce pays.

La C. F. P. intervient, d'une part, au titre de sa participation au consortium et à celui d'un contrat d'association. S'agissant du premier point, les 6 % de participation de la C. F. P., s'ils ne représentent qu'une petite part dans le capital du consortium, permettent toutefois à notre société nationale de disposer chaque année d'environ 15 millions de tonnes de pétrole. Quant au contrat d'association conclu en 1974 avec la N. I. O. C., il porte sur un périmètre de 8 000 kilomètres carrés. Par ce contrat, la C. F. P. s'est engagée à dépenser un minimum de 40 millions de dollars en travaux d'exploration. Mais, en contrepartie, en cas de découverte, elle disposera pendant quinze ans de 45 % de la production au prix international du marché affecté d'un rabais de 5 %.

Elf-Aquitaine opère en Iran depuis 1965 et y poursuit ses travaux dans le cadre de deux contrats d'entreprises conclus entre la N. I. O. C. et, respectivement, la Sofiran et un consortium européen dénommé Egoco (1). Le groupe français devrait ainsi disposer à partir de 1977, de 15,5 % du brut produit, soit environ de 700 à 750 000 tonnes/an.

En dépit d'un développement rapide de nos exportations, *le commerce entre la France et l'Iran est largement déséquilibré au profit de ce dernier*. Le solde négatif de notre balance commerciale s'est, en effet, accru sensiblement au cours des dernières années, du fait de la hausse des cours du pétrole.

**Echanges commerciaux franco-iraniens.**

(En millions de francs.)

	1971	1972	1973	1974	1975
Importations .....	829	952	1 388	3 401	5 545
Exportations .....	509	620	901	1 233	2 702
Solde .....	— 320	— 322	— 487	— 2 168	— 2 843
Taux de couverture....	61 %	65 %	64 %	38 %	51 %

Pour le premier trimestre de cette année, nos importations se sont élevées à 1 621 millions de francs et nos exportations à 797 millions. Les exportations iraniennes vers la France ont donc représenté sensiblement, en 1975, le double des exportations françaises vers l'Iran. Cependant, la croissance en volume de nos ventes s'accompagne d'une amélioration qualitative. A mesure, en effet, que l'Iran développe et diversifie ses activités, il souhaite acquérir des produits plus élaborés et accéder à une technologie plus avancée. Aussi, aucun des grands secteurs de l'activité économique n'est désormais absent des négociations franco-iraniennes.

Certes, il serait facile de parler de mécomptes à propos des relations économiques avec l'Iran. A Téhéran comme à Paris, les responsables politiques ont tellement jonglé avec les milliards que le bilan actuel, pour honorable qu'il soit, risque d'en paraître terne. Les résultats ne sont pourtant pas négligeables. C'est ainsi qu'à

(1) Comprenant : Elf - E. R. A. P. - Aquitaine (32 %) ; Agip (28 %) ; Hispanoil (20 %) ; Petrofina (15 %) et Oe. M. V. (5 %).

**l'occasion de la récente visite officielle du Président de la République en Iran, des contrats pour un montant de 30 milliards de francs ont été confirmés.**

Le volume total des contrats déjà signés ou ayant fait l'objet d'accords de principe, représente, en ordre de grandeur, la somme de soixante milliards de francs, dont quarante milliards reviendront à l'industrie française.

Parmi les commandes les plus importantes, on relève :

- la construction d'une centrale thermique à Tabriz ;
- la construction de l'autoroute du Sud par un consortium franco-américain ;
- la réalisation, en deux phases, de la ligne ferroviaire Téhéran—Bandar—Shahpour ;
- la construction de deux centrales nucléaires de 900 MW chacune ;
- la réalisation de quinze mille logements dans la ville nouvelle de Lavizan, près de Téhéran, où cent cinquante mille logements destinés à la vente sont prévus à terme.

Au total, ces contrats portent sur 29 milliards de francs dont 17 pour les industries françaises.

D'autres projets ont également été évoqués. Citons, par exemple, l'implantation d'une usine de construction d'automobiles Peugeot dont les premiers véhicules devraient sortir dès 1978 ; la fourniture éventuelle d'avions Airbus à Iran-Air ; le développement de l'infrastructure téléphonique et la construction de six nouvelles centrales nucléaires de 900 à 1 300 MW et d'un coût total de 35 milliards de francs. Outre la concurrence américaine et allemande sur ce marché, la recherche des sites d'implantation est une des conditions préalables à leur réalisation. Ce problème avait d'ailleurs retardé la vente des deux précédentes centrales françaises.

Certes, les trois options iraniennes sur le Concorde ne seront probablement confirmées que si le supersonique franco-britannique obtient l'autorisation de se poser sur l'aéroport de New York. Certes, en ce qui concerne le turbo train, quatre exemplaires seulement ont été livrés l'an dernier et les dix-huit autres options ne seront peut-être pas maintenues pour des raisons techniques propres au réseau ferré iranien. Mais il faut tenir compte également de la signature récente de quelques accords importants comme celui du

méto de Téhéran pour lequel la France, par l'intermédiaire de la Sofretu et de la R. A. T. P., a finalement remporté un contrat d'études pour quatre lignes totalisant 64 kilomètres. Les travaux proprement dits, d'un montant total de 7 milliards (soit l'un des plus gros marchés) doivent comprendre trois phases : la première, d'une durée de huit mois, sera celle de l'étude du sous-sol de la capitale et de la détermination des lignes ; elle sera suivie d'une période de six mois au cours de laquelle les travaux seront cédés à un groupe d'entreprises françaises qui, troisième phase, réalisera les travaux.

D'autre part, l'adoption du procédé Secam par la radiotélévision iranienne devrait avoir des retombées industrielles. Quant à la mise en place par la Régie Renault d'une chaîne de voitures R 5, dotée d'une capacité annuelle de 60 000 véhicules en 1978 et de 100 000 en 1981, elle aura très probablement un impact commercial important.

Enfin, il faut également mentionner la proposition iranienne, actuellement en cours d'études, de vente directe de pétrole à la France et la signature, en 1975, d'un accord qui permettra à l'Iran de nous livrer annuellement à partir de 1981, par l'intermédiaire de l'Union soviétique, 3,5 milliards de mètres cubes de gaz.

Même si nous sommes loin des accents de triomphalisme de 1974, où l'on avait additionné trop hâtivement les contrats conclus, les accords de principe et les lettres d'intention, force est de reconnaître que **la France n'a cessé d'améliorer sa position en Iran**, tant au niveau des contrats effectivement signés qu'au niveau des accords de coopération. En fait, notre pays a moins souffert que nombre de ses concurrents étrangers de la révision de certains plans d'investissements, parce que la priorité a été donnée aux projets d'équipements et d'infrastructure auxquels les firmes françaises se sont plus particulièrement intéressées. Cette tendance, confirmée par les accords récents, devrait ainsi, à court terme, permettre à la France de devancer la Grande-Bretagne dans la hiérarchie des principaux fournisseurs de l'Iran.

« J'ai senti une douleur secrète quand j'ai perdu la Perse de vue. »

MONTESQUIEU, *Lettres persanes*.

## CONCLUSION

Au terme de ce rapport dans lequel nous nous sommes efforcés de présenter les points forts et les faiblesses de l'économie iranienne, nous voudrions souligner **le rôle de l'Iran en tant que facteur de stabilité et d'équilibre dans une zone d'importance stratégique** pour la paix mondiale. Voisin de l'Union soviétique et seul pays non arabe producteur de pétrole au Moyen-Orient, l'Iran constitue en effet, un carrefour de la diplomatie internationale où la France se doit d'être d'autant plus présente qu'elle bénéficie encore dans cette partie du monde, malgré le déclin relatif de l'enseignement de la langue française, d'une considération particulière.

Sur le plan économique, en dépit de l'importance des moyens financiers disponibles, il semble que l'Iran n'ait pas pris suffisamment en compte le facteur temps. Certes, on peut acquérir les technologies mais leur mise en œuvre ne s'improvise pas. A ce point de vue, il est vrai, l'Iran recèle en lui-même d'importantes potentialités de développement et de marché qui ne prendront sainement leur dimension qu'avec l'expansion rationnelle de l'industrie locale et le renforcement de l'ensemble des infrastructures. Toutefois, aux carences de la formation professionnelle qui se font aujourd'hui ressentir plus clairement, s'ajoute l'insuffisance de la production agricole et, à terme, celle des ressources énergétiques puisqu'il faudra, d'ici le début du siècle prochain, assurer la relève des revenus pétroliers.

En conséquence, s'il appartient à l'Iran de dégager les priorités de son essor économique, ne serait-ce d'ailleurs qu'à la lumière des contraintes budgétaires, il reste que ce pays en développement rapide a déjà commencé son décollage économique et que ses perspectives d'avenir sont encourageantes pour peu que les problèmes structurels soient résolus de façon satisfaisante.

# ANNEXES



## ANNEXE I

**COMMUNIQUE COMMUN FRANCO-IRANIEN  
PUBLIE A L'ISSUE DE LA VISITE OFFICIELLE  
DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE EN IRAN  
DU 4 AU 7 OCTOBRE 1976**

A l'invitation de Leurs Majestés Impériales le Shahanshah Aryamehr et la Shahbanou de l'Iran, le Président de la République française et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont effectué une visite officielle en Iran du 4 au 7 octobre 1976.

Le Chef de l'Etat français était accompagné, notamment, de MM. Louis de Guiringaud, Ministre des Affaires étrangères, Jean-Pierre Fourcade, Ministre de l'Equipeement, Michel d'Ornano, Ministre de l'Industrie et de la Recherche, Jean-Pierre Soisson, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Qualité de la Vie et Jean François-Poncet, Secrétaire général de la Présidence de la République.

Au moment où l'Iran fête le jubilé de la dynastie régnante, le Président de la République française et Mme Valéry Giscard d'Estaing se sont plu à observer, tant dans la capitale qu'en province, les témoignages de la splendeur de la civilisation iranienne, du remarquable essor du pays et du succès des efforts accomplis pour doter la nation d'une économie moderne, apte à satisfaire ses aspirations au bien-être.

Le Président de la République a reçu les Chefs de mission diplomatique accrédités près de Sa Majesté Impériale le Shahanshah Aryamehr et les membres de la Communauté nationale française présents dans le pays.

Les deux chefs d'Etat ont eu, dans un climat empreint de grande cordialité, de franchise et de confiance, de fructueux entretiens qui ont porté sur les principaux problèmes de l'actualité internationale ainsi que sur les relations bilatérales entre la France et l'Iran.

I. — Le Président de la République française et Sa Majesté Impériale le Shahanshah Aryamehr ont accordé une place importante à l'examen de la situation politique internationale. Ils ont constaté avec satisfaction la convergence de leurs vues sur la plupart des problèmes d'actualité.

En ce qui concerne le conflit du Proche-Orient, ils sont tombés d'accord pour reconnaître la nécessité et l'urgence d'un règlement global. Pour être juste et durable, celui-ci devrait être fondé sur l'évacuation par Israël des territoires occupés en juin 1967 et sur le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix dans des frontières sûres, reconnues et garanties conformément aux dispositions des résolutions n° 242 et 338 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, ainsi que sur le droit du peuple palestinien à l'expression de son identité nationale.

En ce qui concerne la crise libanaise, les deux chefs d'Etat ont vivement déploré le drame d'une nation amie et constaté que son règlement était l'un des préalables indispensables à l'instauration d'une ère de paix et de prospérité dans la région. Attachés au maintien de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Liban, ils sont tombés d'accord pour soutenir les efforts visant à la reprise du processus politique entre les diverses composantes de la communauté libanaise et se sont déclarés prêts à contribuer à l'entreprise de reconstruction du pays.

D'une façon générale, le Président de la République française et Sa Majesté Impériale le Shahanshah Aryamehr se sont félicités de constater que leurs pays ont une conception similaire des relations internationales : pour la France, comme pour

L'Iran, elles doivent être fondées sur le respect de l'indépendance et de l'égalité souveraine des Etats ainsi que sur la volonté de contribuer, par la coopération et le dialogue, à l'instauration d'un monde plus sûr, plus juste et plus solidaire. Convaincus que cette communauté d'idéal serait servie plus efficacement si la France et l'Iran resserraient leurs relations politiques dans l'intérêt de leurs peuples et dans celui de la paix, le Président de la République française et Sa Majesté le Shahanshah Aryamehr sont convenus de donner aux échanges de vues de leurs gouvernements un caractère plus fréquent et régulier.

II. — Le Président de la République française et Sa Majesté Impériale le Shahanshah Aryamehr de l'Iran ont procédé à l'examen des questions multilatérales à caractère économique.

Ils ont examiné sous ses différents aspects la question des relations entre l'Iran et la Communauté économique européenne et ont souligné l'intérêt qu'ils attachent à leur développement. Le Président de la République a indiqué à Sa Majesté Impériale que le gouvernement français est disposé à accepter les propositions de la commission concernant la conclusion de l'accord-cadre de coopération économique et commerciale entre la Communauté et l'Iran.

Ils ont procédé à un large échange de vues sur la situation économique mondiale. Ils ont souligné la nécessité de fonder les relations économiques internationales sur une recherche plus active de justice et de stabilité, dans le respect des intérêts, et de l'égalité de tous les pays. Ils ont réaffirmé leur volonté de contribuer à l'établissement d'un nouvel ordre économique qui tienne compte davantage des besoins et des désirs légitimes de progrès des pays en développement et qui conduise à l'instauration de relations plus équilibrées et plus confiantes entre les pays industriels et les pays en développement.

Ils se sont félicités à cet égard de la reprise des travaux de la conférence de Paris sur la coopération économique internationale. Ils ont constaté que les vues des participants s'étaient rapprochées sur un certain nombre de points.

Ils sont convenus de contribuer activement et dans un esprit de coopération étroite au succès de la dernière phase de la conférence, en vue de parvenir à des résultats concrets et à des solutions durables.

III. — Les deux chefs d'Etat se sont félicités du développement de la coopération économique entre la France et l'Iran, de la part croissante des entreprises françaises dans la mise en œuvre du plan iranien et de l'importance accrue des échanges commerciaux, conformément aux orientations fixées lors de la visite officielle en France, en 1974, de Sa Majesté Impériale le Shahanshah Aryamehr de l'Iran. Prenant acte, avec satisfaction, des progrès accomplis, ils ont estimé que dans divers domaines cette coopération pourrait encore s'étendre et s'approfondir d'une manière harmonieuse.

En ce qui concerne les hydrocarbures, les deux chefs d'Etat ont procédé à un large échange de vues. Ils se sont félicités de la part que prennent les sociétés françaises dans les enlèvements de pétrole iranien et ils ont exprimé le souhait que se développent les relations dans ce domaine.

En ce qui concerne le gaz, ils ont noté avec satisfaction les résultats obtenus par les sociétés françaises, notamment dans leur activité de prospection. Dans le cadre de la politique gazière de l'Iran, ils ont évoqué les perspectives offertes qui leur paraissent propices à de nouveaux développements notamment dans le transport du gaz destiné à l'Europe.

L'industrie européenne sera aussi appelée à participer à la réalisation des équipements correspondants notamment en liaison avec l'industrie iranienne.

Les deux chefs d'Etat se sont félicités des résultats de la coopération bilatérale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et ont confirmé leur volonté de poursuivre leur coopération nucléaire dans le cadre de l'accord signé le 27 juin 1974 entre les deux Gouvernements. Ils ont noté avec satisfaction

la confirmation de la commande à l'industrie française des centrales Iran III et IV pour lesquelles le choix du site, été définitivement arrêté. Ils ont également relevé que le projet du centre de technologie nucléaire d'Ispahan se développait normalement et que sa réalisation pourra en conséquence être engagée dans les prochains mois. Ils ont noté avec satisfaction la coopération établie dans le domaine de l'enrichissement par diffusion gazeuse dans le cadre d'Eurodif et de Coredif. Ils ont constaté que la coopération engagée dans le domaine de l'uranium naturel, marquée notamment par la signature récente d'un contrat de services assurant la participation des firmes françaises dans le programme de prospection iranien, se poursuit favorablement. Ils ont marqué leur volonté de poursuivre et d'approfondir leur coopération nucléaire afin d'assurer un développement équilibré de leurs relations commerciales, industrielles et technologiques en ce domaine dans l'intérêt mutuel des deux pays.

Les deux chefs d'Etat se sont mis d'accord sur l'étude et la programmation de six nouvelles centrales.

La participation croissante de la France à l'amélioration de l'infrastructure et aux équipements de base iraniens a été soulignée. Après la signature récente du contrat d'études et de surveillance de la réalisation du métro de Téhéran, trois nouveaux contrats ont été conclus ou sont sur le point de l'être : la centrale thermique de Tabriz, l'autoroute du Sud, l'électrification et le doublement de la voie ferrée Ahwaz—Bandar Shahpour, première phase de la ligne Téhéran—Bandar Shahpour.

Par ailleurs, la partie iranienne a indiqué son désir de placer une commande de voitures de chemin de fer auprès des constructeurs français dans le cadre des spécifications et des prix convenus.

Les deux chefs d'Etat se sont mis d'accord sur une coopération technique entre la S. N. C. F. et les chemins de fer iraniens afin de créer un service d'études techniques de l'électrification du réseau ferré iranien.

Pour ce qui est de la coopération dans le domaine hydro-électrique, la proposition de création d'une société mixte pour la construction de barrages, de travaux d'irrigation et autres réalisations annexes fait l'objet d'un examen attentif.

Les deux chefs d'Etat ont également exprimé leur satisfaction du développement de la coopération dans le domaine de la construction de logements dans diverses parties de l'Iran et ont confirmé la nécessité d'un accroissement des efforts communs et d'une participation accrue des entreprises françaises dans ce secteur, notamment sous forme d'investissements. A cet égard, le projet de construction de 15 000 logements dans la ville nouvelle de Lavizan constitue une étape significative.

Dans le domaine de l'aéronautique, des renseignements économiques sur la rentabilité de l'exploitation des avions Airbus seront fournis prochainement par Air France afin de permettre à Iranair de prendre en considération l'utilisation de ces appareils sur ces lignes.

De même, a été notée la progression des investissements français en Iran, en particulier dans les secteurs de la métallurgie et de l'automobile, de la chimie, de la construction électrique. Les deux parties ont considéré que les études préliminaires portant sur la constitution d'une société irano-française d'investissements, avec la participation de fonds publics et privés des deux pays pour renforcer leur coopération industrielle ainsi que pour réaliser des projets en commun dans les pays tiers devaient être poursuivies.

Il a été convenu, en outre, que l'implantation en Iran des sociétés françaises sera facilitée afin d'assurer le succès des opérations déjà engagées ou envisagées dans plusieurs secteurs mutuellement intéressants. L'implantation de Peugeot a été retenue comme étant d'une particulière importance pour le développement de la coopération dans le domaine automobile.

Les deux chefs d'Etat sont par ailleurs convenus de développer leur coopération pour des projets communs en pays tiers.

Ils ont pris acte du développement de la coopération en matière de télévision en couleurs et d'informatique et ont souhaité que la collaboration pour la formation des cadres et pour la recherche soit activement poursuivie des deux côtés dans le premier domaine.

Se préoccupant de définir des domaines nouveaux de coopération, ils sont convenus de retenir ceux du téléphone, au sujet duquel le procédé français Citedis fait l'objet d'un examen approfondi, de la coopération ferroviaire pour laquelle un programme est en cours d'élaboration, ainsi que de la coopération maritime et portuaire.

Ils se sont félicités de la signature d'un récent accord de recherche en commun sur l'énergie solaire et ont exprimé le souhait que cette recherche débouche sur des applications industrielles.

Les deux chefs d'Etat ont exprimé le souhait de voir se renforcer la coopération agricole et alimentaire, qu'il s'agisse de développer les achats de produits agricoles ou de faire participer les entreprises françaises à la production, la distribution, le conditionnement et la commercialisation des produits agricoles et alimentaires iraniens. La nécessité a été également reconnue d'établir un courant continu d'échanges d'informations sur la technologie la plus avancée dans le domaine agricole.

IV. — Les deux chefs d'Etat se sont également félicités des relations culturelles, scientifiques et techniques entre les deux pays.

Les rapports séculaires existant en ce domaine entre la France et l'Iran se sont récemment développés sur de nombreux plans. Leur renforcement est aujourd'hui jugé de grande importance par les deux parties. L'accent principal est mis sur la coopération scientifique et technique, comme en témoignent :

— la création d'une école de gestion franco-iranienne à Téhéran, suivant un accord récemment signé entre la Chambre de commerce, d'industrie et des mines d'Iran, la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris ;

— l'ouverture de l'université Bou Ali Sina, université de type original qui, implantée à Hamadan, doit servir à la formation des cadres et au développement du pays ;

— le projet d'accord entre les instituts Pasteur de Téhéran et de Paris ;

— la création, l'année dernière, d'un centre de documentation universitaire, chargé de mettre à la disposition des scientifiques iraniens de nombreux ouvrages en langue française, de favoriser les échanges, et de maintenir la liaison avec les boursiers.

Les deux parties ont également pris note du bon fonctionnement du lycée Razi de Téhéran. Elles se sont félicitées du succès qu'il connaît et elles ont manifesté l'intention d'accroître ses possibilités dans le domaine de l'enseignement. De même, elles ont exprimé leur vive appréciation de l'activité des centres culturels français, ainsi que des relations satisfaisantes existant dans les domaines du livre et du cinéma, de la recherche archéologique et des études sur la philosophie iranienne.

Le Président de la République française et Mme Valéry Giscard d'Estaing ont exprimé à Leurs Majestés Impériales le Shahanshah Aryamehr et la Shahbanou de l'Iran, leurs très vifs remerciements pour la magnifique hospitalité qui leur a été réservée ainsi que pour l'accueil exceptionnellement chaleureux du peuple iranien, désireux de manifester son profond attachement à l'amitié franco-iranienne.

## ANNEXE II

### PROJET DU NOUVEAU PORT DE SHAH BANDAR ABBAS

DESCRIPTION DU PROJET	NOMBRE de postes à quai.	LON- GUEUR de la jetée. (mètres).	ENTRE- POTS couverts (mètres carrés).	AIRES de stockage ouvertes (mètres carrés).	MISE en service.
Marchandises diverses.....	10	1 920	162 000	100 000	1979
Colis spéciaux.....	4	720	»	60 000	1979
Terminal conteneur.....	4	960	12 000	430 000	1979
Terminal grain.....	1	374	»	»	1979
Installations de chargement du mine- rai.....	5	1 140	»	220 000	1980
Terminal barges.....	5	24	9 000	50 000	1979
Terminal navires rouliers.....	1	30	»	»	1979
Port de cabotage.....	30	1 070	12 000	175 000	1980
Quai de ravitaillement.....	1	300	»	»	1979